

**LA PARTICIPATION DE JEUNES FAMILLES
EN SITUATION DE PAUVRETÉ
À DES RÉSEAUX SOCIAUX EN MILIEUX
RURAL (CHARLEVOIX), SEMI-URBAIN
(DE LA JACQUES-CARTIER) ET URBAIN
(BASSE-VILLE-LIMOILOU)**

par

Isabelle Roy

Étude exploratoire

**Direction de santé publique de Québec
Régie régionale de la santé et des services sociaux**

Septembre 2002

Personne à contacter pour obtenir un exemplaire du présent rapport :

M^{me} Sylvie Bélanger
Direction de la santé publique de Québec
2400, avenue d'Estimauville
Beauport (Québec) G1E 7G9
Téléphone : (418) 666-7000, poste 217
Télécopieur : (418) 666-2776
Courriel : s_belanger@ssss.gouv.qc.ca

Prix du rapport : 10,70 \$ incluant TPS et frais postaux

Payable à l'avance à l'ordre du CHUQ-CHUL

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2002

ISBN : 2-89496-235-5

Référence bibliographique :

Isabelle Roy. *La participation de jeunes familles en situation de pauvreté à des réseaux sociaux en milieu rural (Charlevoix), semi-urbain (de la Jacques-Cartier) et urbain (Basse-Ville-Limoilou) Étude exploratoire*, Beauport, Direction de santé publique de Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Septembre 2002 ; 51p.

AVANT-PROPOS

Une étude comme celle-ci n'aurait pu être réalisée sans la contribution d'un nombre important de personnes.

Il y a d'abord toutes celles qui sont devenues les sources principales d'informations nécessaires à la compréhension du phénomène à l'étude. Il s'agit de tous les parents de jeunes familles qui ont participé aux entrevues individuelles et de tous les acteurs locaux qui ont participé aux différents « focus groups ».

Il y a eu aussi la collaboration de premier plan des membres du comité aviseur de l'étude à chacune de ses étapes. Particulièrement pour les étapes du recrutement des informateurs et pour toutes les autres qui faisaient appel à leurs précieuses connaissances du terrain à l'étude. Ce comité était composé de Régine Savard organisatrice communautaire du CLSC de Charlevoix, de Bernard Lafrance et Anne-Marie Brissette successivement organisateur et organisatrice communautaire du Centre de santé de la Haute-St-Charles, de Jacques Laverdière organisateur communautaire au CLSC-CHSLD Basse-ville-Limoilou-Vanier, de Michèle Clément chercheure au CLSC-CHSLD Haute-ville- Des Rivières et de Michel Vézina, Michel Beauchemin et Céline Morrow de la Direction de santé publique de Québec.

Lors des trois rétroactions tenues en juin 2002 dans chaque secteur visé par l'étude, les commentaires apportés, aux résultats préliminaires par tous les intervenants qui y ont participé, ont été d'un apport important.

Enfin, il y a eu le comité consultatif, composé de différents acteurs du milieu, dont le rôle consistait davantage à commenter le processus et les résultats de l'étude.

Des remerciements sont adressés à tous ceux et celles qui ont participé à cette étude.

De plus, il est important de mentionner la participation d'Andrée-Anne Parent qui a réalisé les premières étapes de l'étude, du devis de recherche à la collecte de données, mais qui a dû quitter le projet en cours de réalisation.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec dans le cadre du Programme de subventions en santé publique pour des projets d'étude et d'évaluation.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
1. CONTEXTE DE RECHERCHE ET APPROCHE THEORIQUE.....	8
1.1 Contexte : l'appauvrissement de la population.....	8
1.1.1 Questions de recherche.....	12
1.1.2 Objectifs de recherche	13
1.2 Cadre conceptuel.....	13
1.2.1 Caractéristiques des réseaux sociaux.....	13
1.2.2 Le capital social : mode de production individuel et bénéfice commun.....	16
2. MÉTHODOLOGIE.....	20
2.1 Approche méthodologique	20
2.1.1 Les techniques de collecte des données	20
2.1.2 L'Échantillon.....	22
2.1.2.1 Techniques d'échantillonnage	22
2.1.2.2 Les milieux visés par l'étude.....	22
2.1.2.3 Critères de sélection des jeunes familles.....	22
2.1.2.4 Critères de sélection des acteurs locaux.....	22
2.1.2.5 Le recrutement des informateurs.....	23
2.1.2.6 L'échantillon final.....	23
2.2 Méthode d'analyse	23
3. DESCRIPTIONS DES MODES DE PARTICIPATION DES JEUNES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETE A DES RESEAUX SOCIAUX.....	24
3.1 La vie en réseau en milieux rural, semi-urbain et urbain.....	24
3.2 La transformation des liens et du réseau de sociabilité.....	26
3.2.1 Les enfants : à la fois source de repli sur la sociabilité interne et d'ouverture sur la sociabilité externe.....	26
3.2.2 Ce qui pousse les gens à s'éloigner ou à se rapprocher de leur famille d'origine	27
3.2.2.1 Facteurs d'éloignement	28
3.2.2.2 Facteurs de rapprochement.....	29
3.2.3 Les amis qui s'éloignent.....	29
3.3 L'aide que l'on reçoit du réseau primaire	30
3.2.1 Le soutien au quotidien.....	31
3.3.2 L'aide qui circule entre amis.....	32
3.3.3 L'aide qui circule à l'intérieur du réseau de parenté.....	32
3.4 Être en relation.....	33
3.5 Les relations avec les réseaux d'aide institutionnelle et communautaire.....	35

4. LES JEUNES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETE ET LEURS RESEAUX SOCIAUX : POINT DE VUE DES ACTEURS LOCAUX.....	37
4.1 Portrait que font les acteurs locaux des jeunes familles en situation de pauvreté.....	37
4.2 Description des réseaux des jeunes familles en situation de pauvreté par les acteurs locaux	38
4.3 La participation des CLE, des CLSC et des organismes communautaires au réseau des jeunes familles en situation de pauvreté	40
4.4 Facteurs pouvant limiter les pratiques des agents et des intervenants.	41
4.4.1 Marge de manœuvre et exercice de surveillance	42
4.4.2 Les jugements et préjugés véhiculés par les acteurs locaux.....	43
CONCLUSION ET PISTES D' ACTIONS	44
BIBLIOGRAPHIE.....	48

INTRODUCTION

Au printemps 2002, paraissaient les résultats d'une étude de Pampalon et de l'Institut national de santé publique du Québec (2002). On apprenait, qu'au Québec, l'espérance de santé tant des femmes que des hommes décroît en situation de défavorisation matérielle et sociale. D'autres études réalisées ailleurs faisaient déjà remarquer que la pauvreté et la présence ou non d'un réseau personnel pouvait faire la différence entre un bon état de santé et un mauvais. Les personnes en situation de pauvreté (ou de précarité) matérielle et sociale peuvent connaître une détérioration de leur santé tant mentale que physique (St-Amand et Kérisit 1998 ; Bungener et Pierret 1994 ; Fryer 1998 ; Veenstra 2001). Le manque de support en situation difficile pourrait effectivement conduire une personne à la dépression (Stansfeld 2000).

De plus, au Québec, on observe, depuis plusieurs décennies, un appauvrissement de la population. Cette paupérisation touche de plus en plus les enfants. La situation économique des familles serait préoccupante. La condition des familles monoparentales plus particulièrement serait même alarmante. Il est aussi prouvé que l'appauvrissement d'une population entraîne des conséquences culturelles, sociales et économiques. Une de ces conséquences possibles est l'exclusion d'un nombre grandissant de personnes. La pauvreté empêcherait les gens de jouer un rôle social valorisant et les éloignerait du monde de la connaissance et de la culture.

En considérant cet état de fait et en se situant dans une démarche visant à réduire les inégalités de santé et de bien-être, la présente étude a pour but de décrire et de développer une meilleure compréhension des réseaux sociaux comme espace social où est produit le capital social (White et Lévesque 2001) et ce, à partir de la participation et de la signification qui leur est donné par les jeunes familles vivant en situation de pauvreté. De même, l'étude visait à comprendre l'importance accordée à ces réseaux par certains acteurs locaux qui sont appelés à rencontrer des jeunes familles en situation de pauvreté.

Pour les fins de l'étude, l'utilisation de l'approche méthodologique inductiviste était indiquée. Ensuite trois secteurs géographiquement défavorisés ont été sélectionnés (un secteur rural, un secteur semi-urbain et un secteur urbain) en tenant compte des indices de défavorisation matérielle et sociale définis par Pampalon *et al.* (2000). Les trois secteurs sélectionnés correspondent aux territoires des CLSC Charlevoix, de La Jacques-Cartier et Basse-ville-Limoilou-Vanier. Des entrevues individuelles ont été réalisées avec des parents de jeunes familles en situation de pauvreté ainsi que des « focus groups » auprès d'acteurs locaux de chaque secteur ciblé. La collecte de données a débuté en février 2001 pour se terminer en septembre 2001.

Sur le plan conceptuel, les réseaux sociaux et le capital social représentent des phénomènes sociaux bien documentés et théorisés par les sociologues du Québec. C'est dans cette littérature que cette étude exploratoire puise ses bases théoriques. Elle permet de décrire et de mieux comprendre la participation de jeunes familles en situation de pauvreté à des réseaux sociaux.

Le présent rapport comporte 4 chapitres. Le premier, présente le contexte dans lequel l'étude se situe, les questions et les objectifs de la recherche et le cadre conceptuel utilisé. Le second, expose l'approche méthodologique, choisit et décrit toutes les étapes de la collecte de données. Les chapitre 3 et 4 présentent l'analyse tirée des données rendues disponibles par les entrevues individuelles et les «focus groups ». En conclusion se retrouve une comparaison entre les chapitres 3 et 4 ainsi que diverses pistes d'actions proposées par les acteurs locaux ou qui émergent suite à l'analyse.

CHAPITRE I

1. CONTEXTE DE RECHERCHE ET APPROCHE THÉORIQUE

1.1 Contexte : l'appauvrissement de la population

Depuis plusieurs décennies déjà, le nombre de personnes touchées par la pauvreté ne cesse d'augmenter et ce, dans toutes les régions du monde. Parmi les pays industrialisés, après les États-Unis, le Canada représente le pays où l'on retrouve les plus hauts taux de pauvreté infantile (MSSS 1999). En effet, entre 1989 et 1996, le nombre d'enfants pauvres au Canada a augmenté de 47 % (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière 2000). En 1996, le taux de pauvreté infantile se situait à 20,9 % au Canada et à 22,2 % au Québec. La situation économique des familles, particulièrement les familles monoparentales, est donc préoccupante. Ainsi, entre 1980 et 1997, le revenu moyen des familles québécoises, après impôt, a diminué et ce, pour tous les quintiles de revenus. En effet, la proportion des faibles revenus chez les jeunes familles (24 ans et moins) a augmenté, passant de 20 % en 1980 à 34,8 % en 1997. Chez les familles dont le chef était âgé de 25 à 34 ans, ce taux est passé de 10 % à 18,2 %. Quant aux familles monoparentales, plusieurs études démontrent que leur condition est plus qu'alarmante ; elles font face à un taux de faible revenu qui varie entre 44,5 % et 59,4 % (Moffet 2000). De 1980 à 1997, le revenu moyen, après impôt, pour l'ensemble des contribuables québécois (mesuré en dollars constants) a diminué d'environ 12 %. Dans l'ensemble, durant cette même période, le nombre de familles à faible revenu est demeuré relativement constant. Cependant, selon que l'on considère l'âge des personnes ou certaines catégories sociales, des écarts importants apparaissent, soulignant ainsi l'impact différencié de l'effort redistributif de l'État (Moffet 2000).

Dans le dernier document sur la pauvreté publié par Centraide-Québec (2000), on rapporte que le coût global de la pauvreté au Canada s'élèverait à environ 9,6 milliards de dollars. Cette pauvreté a des effets directs sur l'état de santé des personnes :

Plusieurs études ont clairement démontré l'existence d'une corrélation entre le revenu et l'espérance de vie ; ainsi les écarts peuvent varier jusqu'à 14 ans selon qu'on réside dans un quartier plus favorisé ou moins favorisé. Les mères, en situation de pauvreté, connaissent un risque plus élevé de donner naissance à un bébé prématuré ou de poids insuffisant ce qui accroît les risques pour ces enfants de présenter des retards de développement psychique et cognitif, des troubles visuels, auditifs et même psychologiques. À l'âge adulte, on observe deux fois plus de maladies cardio-vasculaires, de cancers, de maladies respiratoires, d'ulcères gastro-duodénaux et de maladies ostéo-articulaires dans les milieux pauvres que dans l'ensemble de la population. Plus le revenu diminue, plus les risques d'avoir des problèmes de santé augmentent.

Centraide Québec 2000:11

En somme, la pauvreté est de plus en plus importante et on ne peut nier ses effets sur les personnes qui la vivent, qu'ils soient directs, au plan de l'alimentation et du logement par exemple, ou indirects, tels la violence, la sous-scolarisation, l'état de santé physique et mentale (Saint-Amand & Kérisit 1998). La pauvreté se définit par rapport au niveau de bien-être d'un

milieu social donné. Les impacts de l'insuffisance de revenu sont relatifs, touchant les individus de façon différente ; ils seront fonction du milieu, des ressources disponibles, du support, etc. Selon le Document de consultation rédigé par le Comité ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux, la pauvreté est liée à un état caractérisé par un manque général de ressources occasionnant des privations matérielles, sociales et culturelles. Il y aurait donc un premier niveau où l'insuffisance de revenu force les personnes à évoluer dans des milieux de vie où les qualités environnementales sont approximatives, un second niveau où la pauvreté empêche les gens de jouer un rôle social valorisant et finalement, un dernier niveau qui éloigne les personnes du monde de la connaissance et de la culture (MSSS 1999).

Ces données démontrent l'ampleur de la pauvreté et ses effets sur la santé et le bien-être de la population en général. Un rapport récemment publié par la Direction de la santé publique de Québec et portant sur les perceptions et les pratiques des intervenants du CLSC de La Jacques-Cartier au regard de la pauvreté, nous rappelle que :

La pauvreté est un phénomène complexe, multidimensionnel et évolutif. Elle est définie comme un état ou un processus. On la présente tantôt comme le rapport entre le fait de *moins avoir* et celui de *moins être*, tantôt comme la conséquence de comportements culturels développés en situation d'exclusion ou encore comme celle de la précarité et de la marginalisation. La pauvreté pour ceux qui la vivent, c'est d'être constamment en situation de survie, obligés de pallier au manque, incapables de planifier. Mais c'est davantage qu'un état de privation ; c'est l'expérience de la marginalisation c'est-à-dire de la mise à l'écart d'un mode de vie matériel et culturel dominant.

Doray, Sauvageau & Tremblay 2000: 12

Il est toutefois utile de préciser le contexte dans lequel évolue ce processus d'appauvrissement des collectivités. Les privations sont certes individuelles mais elles sont issues d'orientations sociales, économiques et politiques :

En tant que processus, la pauvreté ne peut se comprendre que dans un contexte économique, politique, social et culturel élargi. Dans une telle perspective, la pauvreté, ou faudrait-il dire l'appauvrissement, est indissociable des divers processus qui engendrent l'enrichissement des uns et l'appauvrissement des autres ainsi que de leurs conséquences économiques, sociales et culturelles. Ces processus, qui à bien des égards, ont gouverné l'évolution et le partage des sociétés depuis longtemps, se façonnent et s'organisent selon des modes particuliers de production, de régulation et de gestion du social.

Tremblay & Klein: 106

La pauvreté est donc liée à une menace bien précise : l'exclusion possible d'un nombre grandissant de personnes. Faute de moyens, tant économiques que sociaux, les personnes appauvries ne peuvent participer pleinement à leur environnement. Certains se réfugient dans la sphère domestique ? la maison? tandis que d'autres développent des modes de vie basés sur la « débrouillardise » et l'entraide, ce qui laisse quand même supposer une activité sociale importante. On l'a bien vu, la pauvreté est multidimensionnelle et a des impacts différents selon les individus qui la vivent. Elle se qualifie en terme de manque et de fragilité, mais elle peut aussi l'être en terme d'action. Cette dernière position nous oblige donc à concevoir les personnes appauvries comme des acteurs à part entière, des êtres actifs dans la résolution de leurs problèmes quotidiens. Ces personnes mettent en place des solutions et des alternatives qui

démontrent leur pouvoir collectif. Pensons seulement aux cuisines collectives, aux groupes d'achat et autres services issus du milieu communautaire.

Toutefois, les conditions sociales, économiques et politiques des temps présents obligent ces acteurs à jongler avec des situations qui découlent de processus déstructurants (Favreau & Fréchette 1995). Le monde de l'emploi est en crise et tend vers une polarisation des emplois disponibles. Les quartiers centraux se vident de leur population dynamique au profit des banlieues, tout comme les régions qui assistent à un exil inquiétant des jeunes. En ce sens, les populations sont confrontées à une atomisation provoquée par la globalisation économique. On assiste à une dualisation entre riches et pauvres et à une distanciation entre les régions, les villes et les quartiers, vivant conséquemment de façon distincte les conséquences de la globalisation économique ; amorçant pour certains le déclin et pour d'autres la croissance (Klein & Morneau 1996 : 35). En outre, ce processus affaiblit le développement local et collige maints facteurs de disqualification.

Dans ce contexte, la question de l'emploi est certes envahissante car un processus de nivellement des compétences par le haut et un changement important du contenu du travail, pour une majorité d'employés, a eu pour effet d'exclure une grande partie des salariés. Entre 1986 et 1992, le nombre d'emplois qui exigeaient peu ou pas de qualifications a chuté, tandis que celui de ceux qui demandaient un haut niveau de qualification a augmenté. Cette tendance fut particulièrement importante pour les emplois non manuels à bas niveau de qualification. Ainsi, la vulnérabilité, des personnes qui furent touchées par ces changements face au chômage, ne put qu'augmenter, rendant leur retour sur le marché de l'emploi plus qu'incertain (Gallie 2000).

À ce propos, plusieurs études (Bungener & Pierret 1994 ; Fryer 2000 ; Fryer 1998) attestent que le chômage a des impacts négatifs, tant sur la santé physique que mentale. Effectivement, une recherche portant sur l'influence du chômage sur l'état de santé (Bungener & Pierret 1994) démontre que les sans-emploi souffrent d'un ensemble cohérent de symptômes que l'on peut qualifier de mal-être, et qui regroupe la nervosité, l'anxiété, l'angoisse, les céphalées, l'insomnie, les vertiges, les évanouissements et la constipation. Les répondants évoquent aussi la perte de confiance en soi et un état dépressif, ainsi que des brûlures d'estomac, des essoufflements, des démangeaisons et des boutons. De plus, ils mentionnent avoir éprouvé des symptômes liés à la dépression ou avoir vécu un état de dépression au cours de la dernière année. Leur état de dépression ou de tristesse était alors lié à : 1) leur propre chômage (pour 59 % des répondants) ; 2) au chômage d'une autre personne ; 3) des problèmes de santé physique ; 4) d'autres problèmes. De fait, les symptômes de dépression les plus fréquemment recensés chez les chômeurs (pertes d'appétit, troubles du sommeil, sentiment d'être coupable et sans valeur, absence d'avoir envie de vivre, avoir du mal à réfléchir ou à se concentrer, parler ou bouger plus lentement que d'habitude) contribuent à donner l'image d'une atteinte plus lourdement ressentie ou tout au moins pressentie comme plus profondément invalidante vis-à-vis des exigences que suppose une recherche active d'emploi (Bungener & Pierret 1994).

Les liens entre le chômage et l'état de santé mentale ont aussi été étudiés par plus d'un. Des recherches, menées par des chercheurs issus de milieux diversifiés et s'alliant à des idéologies tout aussi diverses (Fryer 1998), démontrent clairement que la perte d'un emploi est responsable de la détérioration de la santé mentale, tant chez les personnes qui ne souffraient pas de problèmes de santé mentale que chez ceux qui en souffraient. Ainsi, les personnes qui deviennent sans emploi à cause de problèmes de santé mentale se voient à risque d'avoir encore de plus

grands problèmes. Du même coup, ceux qui ne souffraient pas de problèmes de santé mentale avant la perte d'un emploi, et qui en souffrent par la suite, sont sujets à demeurer sans emploi, et ce, à cause de problèmes sociaux. On ne peut donc dissocier les causes sociales des dérives individuelles, ce sont deux causes qui se combinent, et ce, dans des conditions économiques et politiques particulières (Fryer 2000).

Cette réalité, vécue par certains individus comme un point de non-retour, contribue aux mécanismes d'exclusion en cours dans notre société. On ne peut nier qu'un nombre grandissant de personnes se retrouvent exclues du marché du travail et, par le fait même, d'une société qui évalue, par l'emploi, le degré d'intégration. Ainsi, on retrouve aujourd'hui une quantité importante de gens qui vivent un processus d'exclusion qui, sans être nécessairement désocialisant, peut tendre vers une désaffiliation sociale importante. Robert Castel, auteur reconnu pour ses écrits sur l'exclusion, nous propose un découpage en trois zones des populations : la zone d'intégration (travail stable et forte inscription relationnelle, qui vont souvent de pair), la zone de vulnérabilité (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels), et finalement la zone de désaffiliation (absence de travail et isolement relationnel). À ce découpage sont liées trois situations, toutes caractérisées par la pauvreté, soit la pauvreté intégrée (pauvreté travailleuse), l'indigence intégrée (qui relève des secours, liés à l'insertion communautaire) et l'indigence désaffiliée, marginalisée ou exclue, qui ne trouve une place ni dans l'ordre du travail, ni dans l'ordre communautaire (Castel 1994).

R. Castel, en parlant de la « désaffiliation », a ouvert la voie à une autre compréhension de la lutte contre l'appauvrissement. C'est que la pauvreté est moins le manque de ressources pécuniaires que la destruction des divers liens qui composent la vie sociale. Sur le plan territorial, cela signifie la destruction des identités, des réseaux locaux, des institutions locales. Dans cette optique, lutter contre la pauvreté revient à retisser des liens sociaux rongés par la logique marchande, à combattre l'individualisme pervers que celle-ci provoque.

Tremblay & Klein 1997:111

La pauvreté, vue comme un appauvrissement (contrairement à la pauvreté-état, qu'on peut saisir à partir d'indicateurs), est un processus qui interpelle les conditions de vie plus que le niveau de revenus (Tremblay & Klein 1997). Ce processus appelle aussi à la comparaison : la pauvreté se relativise en fonction de ceux qui entourent l'individu (Clément 1990). Même si les personnes qui vivent en situation d'appauvrissement peuvent ne pas voir d'issue, il n'y a pas de point de non-retour et on a effectivement la possibilité d'évoluer vers maintes situations. Certes, ces issues seront déterminées par des facteurs qui peuvent venir de l'individu, mais aussi de l'ensemble social qui l'entoure.

Ainsi, il est démontré que les réseaux sociaux ont des effets positifs sur le vécu des personnes appauvries. Andrée Fortin (1993), inspirée de A. Roberge (1987), affirme même que le support issu des réseaux sociaux peut faire la différence entre la pauvreté et la misère, le recours ou l'absence de recours aux institutions.

Le développement social lui aussi, selon Bélanger, Sullivan et Sévigny (2000), peut faire la différence. Ce type de développement pourrait selon eux participer à réduire les inégalités de santé et de bien-être entre les riches et les pauvres. Il favoriserait même le développement du capital social individuel et collectif. Pour ce faire, les individus, les organismes et les communautés doivent prendre un certain contrôle sur l'environnement qui les entoure. Certes, les politiques publiques peuvent faciliter, voire même encourager cette prise de contrôle en facilitant

l'accès aux services publics et à l'éducation pour certains, en travaillant à réduire les écarts, en favorisant la création et la redistribution de la richesse et en améliorant l'environnement physique (RRSSS de Lanaudière 1999).

Les pays ou les nations qui investissent davantage dans le capital humain et social et qui agissent par leur politique sur les facteurs qui déterminent l'environnement socioéconomique ont de meilleures performances en terme de mortalité, de morbidité et de prévalence de problèmes sociaux.

RRSSS de Lanaudière 2000 : 7

Dennis Raphaël (1998) du département de santé publique de l'Université de Toronto propose, quant à lui, une vision participative de la santé publique, dans une perspective de développement social. Selon cet auteur, les dirigeants de santé publique devraient se concentrer sur la participation, les politiques et l'action sociale. En outre, la participation pour la santé publique se résumerait à soutenir les communautés dans leur développement et dans la participation communautaire des individus. La santé publique peut être une source d'information, de coordination et, si le besoin est, de défense des droits quand des politiques, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la cohésion et la participation des individus, se mettent en place. En ce qui a trait aux politiques, la santé publique aurait la responsabilité de développer et d'orienter des politiques qui feraient la promotion de la santé et de la réduction des inégalités de santé et de bien-être. Finalement, l'action sociale aurait comme fin l'analyse des politiques gouvernementales dans un esprit de « protecteur du citoyen », en matière de santé et de bien-être.

En guise de conclusion, il s'avère nécessaire de rappeler que la pauvreté a un rôle déstructurant sur les individus et les communautés, en les isolant et en les excluant d'une société dans laquelle ils n'ont pas nécessairement les outils pour participer. De plus, les changements dans le monde du travail ont comme effet d'amener un nombre de plus en plus élevé de gens vers ce processus d'exclusion. Toutefois, on réalise que les réseaux sociaux ont un effet positif sur les individus qui y participent et, en bout de ligne sur la communauté dans son ensemble. Ainsi, ces individus ont un état de santé et de bien-être meilleur et ont plus de chance de participer à une vie collective gratifiante. En retour, les communautés voient leur cohésion sociale s'améliorer et ont la possibilité de se développer harmonieusement. De cette façon, on enrichit le capital social de tout un chacun et on situe la prévention au premier plan de l'action sociale.

1.1.1 Question de recherche

Dans ce contexte où certaines tranches de la population s'appauvrissent dont les jeunes familles et sachant que les réseaux sociaux peuvent parfois être les derniers recours contre l'exclusion totale, quelques questions se posent : de quelle façon les personnes appauvries, principalement les jeunes familles, font l'expérience des réseaux sociaux et quel est le sens qui leur est donné par les acteurs locaux ? Puis, comme il est légitime, voire même nécessaire, de se pencher sur l'action de ces intervenants, on peut se demander s'ils tiennent compte de ces réseaux dans leurs interactions avec les personnes appauvries. Il s'agit donc d'un questionnement à double volet : un volet qui se penche principalement sur l'individu et un autre qui situe cet individu dans une perspective d'action sociale. Pour tout dire, on cherche à répondre à la question suivante : existe-t-il un écart entre l'expérience que font les personnes appauvries des réseaux sociaux et le sens qui leur est donné par les acteurs locaux ?

1.1.2 Objectifs de recherche

Le but de ce projet est de développer une meilleure compréhension des réseaux sociaux comme espace social où est produit le capital social (Lévesque et White 2001) et ce, à partir de leur participation et de la signification qui leur est donnée par les jeunes familles vivant en situation de pauvreté. De même, nous cherchons à comprendre l'importance accordée à ces réseaux par certains acteurs locaux qui travaillent avec ces personnes. De façon spécifique, nous chercherons à :

- Décrire les modes de participation et l'appréciation faite des réseaux sociaux chez les jeunes familles vivant en situation de pauvreté ;
- Identifier ce qui facilite la participation à des réseaux sociaux chez les jeunes familles vivant en situation de pauvreté ;
- Décrire les pratiques de certains acteurs locaux (CLSC, CLE, organismes communautaires) qui travaillent avec des jeunes familles vivant en situation de pauvreté ;
- Recueillir le point de vue de ces acteurs locaux quant à l'importance qu'ils accordent aux réseaux sociaux des jeunes familles vivant en situation de pauvreté.

1.2 Cadre conceptuel

Les réseaux sociaux : leur fonctionnement et leurs effets.

Comme il a déjà été souligné, le support dans la vie quotidienne issu des réseaux sociaux peut faire la différence entre la pauvreté et la misère et le recours ou non aux services des institutions (Fortin 1993 : 132). Sûrement on argumentera que cette notion n'est pas nouvelle, mais ce qui est intéressant c'est la reconnaissance de l'action des réseaux sociaux sur le vécu des individus. Au plan théorique, c'est l'inscription des réseaux dans une lecture sociologique du quotidien des personnes appauvries, tandis qu'au plan de l'intervention, il s'agit de la reconnaissance des réseaux et de leur action dans la vie de ces personnes.

1.2.1 Caractéristiques des réseaux sociaux

Plusieurs auteurs ont écrit sur le concept des réseaux sociaux. Certains s'y sont attardés pour ce qu'ils sont et à quoi ils servent, et d'autres pour ce qu'ils produisent. Vincent Lemieux, spécialiste des réseaux sociaux, nous propose une définition intéressante de ce concept :

Si on met ensemble les traits caractéristiques des réseaux sociaux, on arrive à la définition suivante : les réseaux sociaux sont faits de liens, généralement positifs, forts ou faibles, tels qu'il y a une connexion directe ou indirecte de chacun des participants à chacun des autres, permettant la mise en commun des ressources dans le milieu interne. Il arrive que les connexions servent aussi à la mise en ordre des ressources par rapport à l'environnement externe, ce qui est caractéristique des appareils.

Lemieux, 2000:18

Cet auteur affirme que les réseaux ainsi définis ont différents usages : ils servent à partager des appartenances, à faire circuler de l'information, à apporter de l'aide, à mobiliser le capital social, à relier des agents économiques et à contrôler les politiques publiques. Les réseaux, ayant des exigences et des conditions préalables à leur existence et à leur maintien, servent à reconnaître les liens entre les gens qui les composent, que ces liens soient forts ou faibles. La reconnaissance

se traduit par le sentiment d'appartenance, mais est alimenté par des échanges divers ; les études du don s'avèrent particulièrement intéressantes pour comprendre ce phénomène. On échange de l'aide, de l'hospitalité, des cadeaux, des informations diverses, etc. Ce qui importe est la reconnaissance mutuelle de l'échange. Notamment, les chercheurs des sciences sociales se sont intéressés à l'action des réseaux sociaux par le biais de l'échange d'information. La circulation de l'information est importante dans les réseaux sociaux car elle a la propriété de ne pas être perdue par l'acteur qui la transmet, ce qui facilite la mise en commun des informations (Lemieux 2000).

Les réseaux sociaux, qui se caractérisent par le soutien et l'aide que s'apportent mutuellement les individus, sont généralement le propre des personnes « proches », qu'elles soient issues de la famille ou du cercle d'amis. Mais à défaut d'avoir ces personnes à proximité, les voisins ou d'autres connaissances du milieu et des organismes communautaires peuvent venir en aide et servir de soutien. C'est ainsi que la mobilisation du capital social individuel (les contacts primaires et secondaires) peut avoir de multiples utilités et servir, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un réseau, à mettre ces derniers en relation les uns avec les autres ou avec un appareil. De plus, il est intéressant de souligner que des réseaux économiques peuvent se mettre en relation pour réaliser des profits, alors que d'autres, principalement centrés autour des services sociaux et de santé, peuvent se mobiliser pour contester ou faire avancer une cause (Lemieux 2000).

Pierre-Marie Cotte, quant à lui, décrit trois caractéristiques des réseaux pour bien les différencier des groupes : 1) les acteurs à l'intérieur d'un réseau ne sont pas tous reliés les uns aux autres ; 2) chaque personne peut être considérée comme le point focal de son propre réseau ; 3) un réseau n'a pas de frontière défini. En outre, on pourrait dessiner des cartes de réseaux et les superposer les unes aux autres... à la limite ; cela donnerait le portrait «réseaulogique » d'une communauté, d'une société (Cotte 1986 : 59). L'analyse du réseau, renchérit Cotte, « s'intéresse donc davantage aux caractéristiques des liens qui unissent les acteurs d'un système donné qu'aux caractéristiques des individus eux-mêmes » (Cotte 1986 : 60).

Mais qu'est-ce donc qu'un réseau social ? En fait, le réseau social d'un individu comprend l'ensemble des liens qu'il établit avec les autres acteurs de son environnement. Plus spécifiquement, on devrait dire que le réseau social d'un individu est constitué de l'ensemble des liens directs qu'il entretient avec d'autres personnes, les relations qu'entretiennent ces personnes entre elles et des relations que celles-ci entretiennent avec d'autres personnes non liées avec l'individu focal. De tels liens constituent en fait la base de l'édifice de notre société.

Cotte 1986 : 63

Andrée Fortin, qui a étudié les réseaux au Québec, souligne le caractère évolutif des réseaux sociaux. Elle dit qu'ils sont tout, sauf statiques, des réseaux meurent ou se réaménagent pendant que d'autres se mettent en place. Les changements qui surviennent à l'intérieur d'un réseau social peuvent être subis ou souhaités et peuvent être liés, par exemple, à des disputes, à des déménagements, à une naissance, à un désir d'autonomisation face au réseau ou face à certaines relations (Fortin 1993 1987). Les réseaux sociaux, lieu d'entraide et d'échange, peuvent aussi, à l'inverse, exercer une pression normative et intégrative, une pression à la conformité qui peut entraver l'épanouissement de certains de leurs membres. Parce que les réseaux ne sont pas statiques, parce qu'on peut souhaiter mettre une distance ou abandonner un réseau, certaines tactiques ou stratégies de création de réseaux doivent être mises en place par les individus afin qu'ils ne se retrouvent pas isolés ou démunis en cas d'avaries (Fortin 1993 ; 1987). Enfin, Fortin

explique que les changements qui surviennent dans les réseaux représentent « un processus complexe qui se déploie dans l'espace et dans le temps ; il ne faut pas chercher des causes ou des effets ponctuels, clairement identifiables » (1987 : 213).

Pour sa part, Stephen A. Stansfeld (2000) propose d'étudier les réseaux sociaux par le biais du support social qui en découle. En général, selon cet auteur, on recenserait, deux types de support : émotionnel et pratique ou instrumental. Dans son modèle, Stansfeld inclut le support informationnel à l'intérieur du support de type émotionnel. Une autre des composantes importantes du support émotionnel concerne l'estime de soi et la possibilité pour l'individu de rehausser celle-ci à travers le réseau qui le soutient dans une démarche de renforcement. Toutefois, il est important de reconnaître la source du support car ces sources ne sont pas neutres. Effectivement, certaines études récentes démontrent que les relations entre « proches » peuvent inclure des aspects positifs comme des aspects négatifs (Stansfeld 2000). Quant au support pratique, il se manifeste sous différentes formes dont l'aide instrumentale et le support financier (Stansfeld 2000).

En conséquence, il est trompeur de concevoir le support social comme unidirectionnel et dans tous les cas bienfaiteur, d'où la nécessité de positionner l'individu comme un acteur qui reçoit mais qui s'accomplit aussi dans le don, dans une certaine réciprocité. Tout comme Lemieux (2000), Stansfeld (2000) souligne l'exigence du respect de la règle de la réciprocité qui joue un rôle important dans la stabilité des relations sociales. Ainsi, une relation où il y a un échange inégal, voire asymétrique, peut être plus difficile à maintenir, quoique certaines structures sociales puissent inciter ce type d'échange. Le contexte dans lequel la relation s'établit est donc important à considérer (Stansfeld 2000 ; Fortin 1987). Il est tout aussi important de considérer le fait que le développement de relations sociales positives et leur maintien font appel à une habileté sociale que tous n'ont pas développée de la même manière au cours de leur socialisation (Stansfeld 2000).

Pour les chercheurs, il est maintenant clair que le support lié à la présence d'un réseau social a des effets bénéfiques sur la santé des individus et que l'isolement lui pourrait conduire à des problèmes de santé (Stansfeld 2000 : 155). Toutefois, il semble qu'il soit aussi important de considérer les effets moins directs du réseau social, soit ses effets « tampons ». Lue de cette façon, l'action des réseaux sociaux aiderait à modérer les impacts d'expériences négatives. Depuis longtemps, il est reconnu que les expériences négatives ont des effets néfastes sur la santé de certaines personnes et non pas sur certaines autres. Une hypothèse veut qu'il y ait une présence, pour ces dernières, de facteurs protecteurs, comme le support des proches. Toutefois, il est bien plus probable que ce soit l'inverse, c'est-à-dire qu'il y ait plutôt des facteurs de vulnérabilité chez les premières, principalement un manque de support, qui prédisposeraient la personne à développer certaines maladies suite à une expérience négative. Quoiqu'il en soit, il est évident que les réseaux sociaux, que ce soit par effet direct ou par effet tampon, ont des conséquences sur la santé des individus (Stansfeld 2000).

Stansfeld va même jusqu'à affirmer que le manque de support, lors de moments difficiles dans une vie, peut mener à la dépression. Ainsi, un support émotionnel adéquat peut aider à prévenir l'isolement social et voire même certains symptômes de maladies mentales. En ce sens, certaines études démontrent que le support auquel on peut s'attendre ne vient pas nécessairement de l'entourage immédiat de la personne (époux-épouses, enfants) mais peut venir du milieu élargi.

Ceci est particulièrement vrai chez les femmes pour qui les relations avec les amis et la famille semblent être aussi, sinon plus importantes que la relation avec l'époux (Stansfeld 2000).

Our own research suggests that for middle-aged civil servants the most important support is provided for men by their spouse, whereas for women there is a greater likelihood of support being provided by their immediate close network. We found that emotional support from the closest person was a predictor of good mental health in men but not in women. On the other hand, for women there was a beneficial effect of emotional support on mental health when support from up to four close persons was included.

Stansfeld 2000:169

Toutefois, le support social n'agit pas qu'à un niveau individuel ; il s'opérationnalise aussi à un niveau social. L'intégration sociale a de toute évidence des effets positifs sur l'ensemble de la communauté. La cohésion sociale, la confiance interpersonnelle et le respect contribuent à l'amélioration de la vie en société. L'étude de Wilkinson (1996), pour n'en nommer qu'une, met en évidence un lien positif entre la cohésion sociale et l'état de santé de la population (Stansfeld 2000). Ainsi, les effets individuels transcendent les effets sociaux, se traduisant en facteurs intégrateurs pour plus d'un. La confiance, les normes et les attentes vis-à-vis de la participation, la réciprocité, la présence de leaders «tentaculés » et résilients contribuent aussi à enrichir le capital social d'une communauté et pourraient même être le dernier retranchement contre l'exclusion (Bouchard 1999 : 8). Ainsi présenté, le capital social est un aspect plus qu'intéressant des communautés car il suppose le « vivre ensemble » et sous-tend maints projets et actions déjà en cours dans nos milieux locaux.

1.2.2 Le capital social : mode de production individuel et bénéfique commun

Le concept de capital social peut être abordé selon plusieurs approches dont les deux plus courantes sont : l'approche réticulaire (basée sur l'analyse théorique des réseaux sociaux) et l'approche fonctionnaliste (qui relève du développement social) (Lévesque 2000).

L'approche réticulaire présente le capital social ainsi : « le capital social renvoie essentiellement aux ressources potentiellement accessibles aux individus par le biais de leurs relations sociales « utiles ». Dans cette perspective, la valeur du capital social est fonction de la présence de ressources réticulaires potentiellement utiles et des ressources ou du capital accessible par le biais de ce réseau. Ce sont ses dimensions structurelles. Sa dimension dynamique réside dans le fait que les agents doivent fournir un certain effort ? s'investir ou investir dans leurs relations sociales ? afin d'actualiser le potentiel présent dans leurs réseaux » (Lévesque 2000:13).

Les individus peuvent donc, « par le biais de différents investissements, actions ou pratiques, créer, développer ou maintenir le nombre de leurs relations sociales » (Lévesque 2000 : 19). Quoique la présence de relations ne constitue pas une garantie quant à l'efficacité du réseau sur certains points, elles peuvent être une source potentielle d'accès à des ressources qui elles, pourraient être utiles. Toutefois, ces ressources doivent avoir la capacité de se transformer en une autre forme de capital.

Pour que ces relations puissent être considérées comme une forme de capital, il faut aussi que les ressources auxquelles elles donnent accès puissent être converties en une autre forme de capital. L'exemple de la recherche d'emploi peut être utile. Il permet d'illustrer la capacité de conversion du capital social en d'autres formes de capital.

Lévesque 2000:19

Notons aussi « que toutes les formes de sociabilité ne constituent pas un capital en elles-mêmes, bien que tous les liens sociaux soient porteurs d'une source potentielle de capital social » (Lévesque 2000 : 20). Les individus doivent donc avoir la possibilité et l'habileté de transformer leurs relations en relations utiles ou potentiellement utiles puisque cela ne se produit pas automatiquement. Les liens sociaux, à l'intérieur d'un processus d'échange, sont donc mis en jeu pour acquérir une valeur de capital (Lévesque 2000 : 21). Ainsi, pour qu'il y ait enrichissement du capital social, deux individus doivent avoir une relation directe ou indirecte et accepter tous les deux de participer à un échange. Lévesque (2000 : 25) affirme dans le cas du capital social, que les conditions sous lesquels les individus entrent dans un échange demeurent obscures puisque la réciprocité n'est souvent pas immédiate.

Lévesque (2000) démontre par son approche que le capital social comporte, par rapport aux autres formes de capital : économique, culturel ou humain, des spécificités qui lui sont propres. Enfin, l'approche réticulaire, en se concentrant sur l'insertion des individus dans des réseaux sociaux, se dissocie des études qui portent strictement sur ses effets et peuvent identifier son processus de production. Ainsi, on peut mieux comprendre les actions qui favorisent sa reproduction et son actualisation dans le quotidien des individus (Lévesque 2000).

La deuxième approche proposée est l'approche fonctionnaliste. Au Québec, cette approche a été reprise par Bélanger, Sullivan & Sévigny dans leurs travaux sur le développement social. Ces auteurs reprennent le concept de capital social tel que définit par Putman :

« Quant à nous, nous faisons "nôtre" la définition élaborée par Robert Putnam pour qui le capital social correspond aux « caractéristiques de l'organisation sociale comme les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice commun ». À cette définition, nous ajoutons d'autres éléments comme l'estime de soi, le sentiment de contrôle sur son environnement et la capacité de résilience de l'individu ou de la communauté ».

Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000: 34

Dans cette approche, on fait référence à la qualité du tissu social, à la densité des réseaux sociaux, à la coopération et à la collaboration qui existent dans une communauté. Évidemment la base de cette approche, tout comme celle de Lévesque, se situe au niveau de l'individu, de ses réseaux de relations personnelles, mais aussi de son sentiment d'estime de soi et de confiance, de son degré de contrôle sur son environnement et sur les événements qui l'affecte et finalement sur sa capacité de résilience (Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000). On est donc en présence d'une réalité multidimensionnelle qui, par l'action des réseaux sociaux, s'ancre dans une communauté et enrichit son degré de capital social.

... la multiplication des relations sociales, grâce à un niveau élevé de capital social déjà présent dans une communauté, aurait pour effet d'accroître davantage le niveau de capital social disponible. À l'inverse du capital humain qui repose sur l'acquisition par la personne de compétences qui demeurent sa propriété et qu'elle conserve au moins un certain temps à son profit, le capital social tend à s'effriter s'il n'est pas utilisé.

Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000 : 37

D'ailleurs, Bélanger, Sullivan & Sévigny (2000) soulignent que les réserves de capital social augmentent avec l'utilisation et, en lien avec le degré de confiance que les individus ont les uns envers les autres, elles pourraient favoriser le développement de relations sociales qui, à leur tour, favorisent le développement du capital social et la cohésion d'une communauté. Cependant, ces auteurs font aussi mention qu'un niveau de capital social élevé va de pair avec une société où les relations sont davantage horizontales et démocratiques que hiérarchiques et autoritaires (Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000 : 37). Ainsi, le capital social doit être conceptualisé comme un bien public et collectif. Par ailleurs, des niveaux de capital social élevés augmenteraient le bien-être social et économique ainsi que le niveau de santé des communautés (Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000 : 38).

À un niveau de capital social similaire, la relation entre les inégalités de revenus et la santé semble cependant disparaître. Les facteurs sociaux, comme par exemple le degré de pauvreté, influent sur le niveau de capital social des personnes, lequel par conséquent protège moins bien l'état de santé. Le capital social constituerait donc un élément médiateur entre les facteurs socioéconomiques et un état de santé et de bien-être : en fait, il serait en quelque sorte un élément protecteur contre les facteurs sociaux.

Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000 : 39.

Il demeure toutefois, en raison de ses caractéristiques inhérentes, que le capital social est plus élevé chez les personnes issues des classes moyennes et riches. Cela dit, ceci n'implique pas que le capital social soit l'apanage des mieux nantis. Bélanger, Sullivan & Sévigny (2000), affirment que « les milieux défavorisés peuvent aussi faire preuve de solidarité et donc d'un niveau de capital social plus élevé, surtout quand les membres y résident depuis longtemps et qu'ils ont pu établir des réseaux de relations sociales plus solides ou qu'ils sont en contact avec des organismes communautaires plus nombreux et plus présents dans leur milieu » (Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000 : 39). À ce propos, Michel Forsé renchérirait certainement que le recours aux relations personnelles pour trouver des informations ou des recommandations « n'est pas le privilège d'une minorité se situant en haut de la hiérarchie. Toutes les catégories sociales ont la possibilité d'accéder à certaines formes de capital social et toutes manifestent une certaine propension à mobiliser cette ressource ; ce qui n'empêche pas le type de capital social utilisé de varier selon ces catégories » (Forsé 2000:36). On peut donc conclure, selon l'approche fonctionnaliste, que si le contexte est favorable à la mobilisation du capital social, celui-ci ne pourra que s'accroître, et cela, pour le bien-être de tous.

Ainsi, l'enrichissement du capital social d'une communauté passe nécessairement par deux niveaux : un niveau collectif où les relations sociales entre les individus, les normes et les réseaux entrent en jeu, et un niveau individuel, basé sur les obligations, le soutien et la confiance. Ces deux niveaux sont intrinsèquement liés l'un à l'autre et déterminent le développement des communautés et le « vivre ensemble ». Ils se renforcent mutuellement, quoique le capital social collectif semble être plus facile à mesurer. Il est donc plausible de croire que l'on peut analyser le degré de capital social d'une communauté selon deux types d'analyse : une première analyse centrée sur le niveau individuel où l'on s'interroge sur les ressources auxquelles un individu accède et qu'il peut mobiliser grâce à son réseau, et un second type d'analyse centrée sur la collectivité, soit les impacts de ces réseaux sur l'ensemble de la communauté.

Le capital social, tel qu'on nous le décrit ou qu'on nous le chante dans les divers travaux scientifiques ou de promotion du concept, est d'abord un capital de proximité ; il est présent, se développe et se renforce à l'usage dans les communautés locales. Encore faut-il que celles-ci puissent survivre. Elles sont menacées depuis maintenant au-delà de 50 ans par

l'urbanisation, la mobilité de la main-d'œuvre, l'embourgeoisement des quartiers ouvriers, le déplacement des couches populaires vers les ceintures urbaines, le dépeuplement des régions rurales périphériques, l'apparition de quartiers tremplins sans histoire, les centre-ville strictement utilitaires. Elles sont affaiblies aussi sans doute par la diversité des cultures qui s'y installent, souvent dans le très grand dénuement, l'intolérance ou l'indifférence, par la présence d'écart très grands entre riches et pauvres (au revoir la confiance, bienvenue la méfiance), par la dislocation des familles qui sont moins capables, occupées qu'elles sont à se reconfigurer, de contribuer de leur participation à la communauté

Bouchard 1999 : 8

Par cette citation de Camil Bouchard, prononcée lors du 5^e Colloque francophone de Villes et Villages en santé de l'O.M.S., on peut effectivement comprendre que l'enrichissement et la revitalisation des communautés passent nécessairement par un développement positif du capital social. Ce développement pourrait ainsi participer à réduire les inégalités de santé et de bien-être entre les riches et les pauvres (Bélanger, Sullivan & Sévigny 2000). Toutefois, il est nécessaire que le travail se réalise à un plan local, en soutenant les projets où les individus peuvent se rencontrer, se développer et se réaliser. En ce sens, l'individu aura la possibilité de développer son capital social personnel (son réseau de relations sociales, sa confiance en soi, son sentiment de contrôle sur son environnement et sa capacité de résilience) tout en participant activement au développement du capital social collectif.

Dans cette vision du développement social, basée sur l'approche fonctionnaliste du capital social, il est clair que les individus, les organismes et les communautés ont des rôles majeurs à jouer. Pour ce faire, il est certain qu'ils doivent avoir en leur possession les outils nécessaires pour participer pleinement, pour prendre un certain contrôle sur l'environnement qui les entoure. Il s'agit ici du degré d'empowerment d'une communauté, un degré qui peut varier grandement d'une communauté à l'autre.

Les deux approches du capital social, qui viennent d'être brièvement exposées, bien qu'étant différentes, présentent toutes deux des aspects intéressants pour l'analyse de ce phénomène social. La première, l'approche réticulaire, indique le lieu et le processus de production du capital social « et les pratiques qui doivent être mises en œuvre pour l'actualiser (Lévesque 2000 : 27). L'approche fonctionnaliste, même si elle est accusée de ne pas distinguer le capital social de sa fonction ou de ses effets et d'ainsi semer quelques confusions (Lévesque 2000 : 27), tel que présentée par Bélanger, Sullivan & Sévigny (2000), fait le lien entre capital social et développement social. La présente étude s'inspire de ses deux approches. La première étant fertile pour l'analyse et la seconde pouvant inspirer l'action.

CHAPITRE II

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche méthodologique

La démarche méthodologique choisie est celle de type inductif et génératif c'est-à-dire que nous partirons de données empiriques pour construire des catégories conceptuelles. L'élaboration de la problématique se réalise donc dans la formulation itérative de questions à partir du sens donné à une situation concrète (Chevrier 1997). Concrètement, le but est de décrire et comprendre un phénomène et les réseaux sociaux à partir des pratiques qui leur sont liées et l'appréciation qu'en ont les jeunes familles vivant en situation de pauvreté. Il faudra aussi considérer l'importance qui est accordée à ces réseaux par certains acteurs locaux avec qui ces personnes ont à entrer en contact. Les questions de recherche s'adaptant au fur et à mesure de ce qui est entendu sur le terrain. Il s'agit donc d'une étude descriptive de type exploratoire, fondamentalement qualitative, qui prend sa source dans des entretiens individuelles semi-dirigées et des groupes de discussion (focus groups) et cela, jusqu'à l'atteinte de la saturation des informations requises. Tout comme la démarche, le guide d'entretien utilisé est ajusté en cours d'entretiens pour permettre de colliger les opinions émergentes qui n'auraient pas été sollicitées par le questionnaire et se cadrer à la réalité des différents territoires.

2.1.1 Les techniques de collecte de données

Au cours du terrain de recherche, deux techniques de collecte de données ont été utilisées. Il s'agit des entretiens individuelles semi-dirigées qui découlent de la méthode ethnographique et de « focus groups ». Il a été jugé pertinent de mener des entretiens semi-dirigés auprès de parents de jeunes familles en situation de pauvreté tandis la technique des « focus groups » a été sélectionnée pour recueillir une partie des connaissances que possèdent les acteurs locaux œuvrant auprès de ces familles en situation de pauvreté.

La technique de l'entretien semi-dirigé comporte plusieurs avantages dont les deux principaux sont : l'intimité et la flexibilité. Au cours des entretiens semi-dirigés, l'enquêteur à un guide d'entretien qui lui permet de questionner les informateurs rencontrés sur certains points précis mais permet aussi de questionner ces mêmes informateurs dans le but d'obtenir des informations qui deviennent pertinentes en cours d'entretien. L'entretien permet aussi une intimité que la technique du « focus group » n'offre que lorsque certaines conditions sont réunies. L'intimité devient importante lorsque nous interrogeons les gens sur leur vie privée, ils se sentent souvent plus confortables de se dévoiler et l'enquêteur obtient ainsi des informations qu'il n'obtiendrait pas autrement.

La technique du « focus group » pour sa part, permet à l'enquêteur de réunir plusieurs personnes en même temps. L'entretien de groupe peut favoriser la production de nouvelles données, de nouveaux sujets à investiguer, l'interaction entre les répondants stimule l'expression et l'élaboration des idées et l'émergence de nouvelles idées. De plus, l'entretien de groupe peut permettre à l'enquêteur de mieux comprendre les relations que les différentes parties

entretiennent sur le terrain, donc favorise la compréhension du contexte social (Morgan editor 1993).

En ce qui a trait aux familles lors des entrevues, il s'agissait notamment de :

1. Décrire leurs caractéristiques particulières et préciser leurs contextes de vie (ex. : environnement physique et social, habitat, ressources, etc.).
2. Décrire leur réseau social :
 - A) *Caractéristiques des réseaux sociaux* :
 - réseaux primaires existants (famille, amis, conjoints) ;
 - réseaux secondaires existants formels et non formels (ex. : groupes, comités, associations, clubs, voisinage) ;
 - type de recours à ces réseaux et fréquence d'utilisation ;
 - possibilité de support des réseaux et type de support souhaité et reçu.
 - B) *L'expérience des réseaux sociaux* :
 - accès, qualité et utilité des réseaux sociaux individuels ;
 - possibilité d'aide des réseaux sociaux dans l'accès aux services et ressources du milieu ;
 - prise en considération par les acteurs locaux des réseaux sociaux dans les services reçus ;
 - améliorations souhaitées quant : aux réseaux sociaux individuels ;
 - à l'interaction avec les acteurs locaux.

Pour les acteurs locaux lors des « focus groups », il s'agissait :

1. Décrire leurs connaissances des secteurs dans lesquels évoluent les jeunes familles en situation de pauvreté, de la dynamique du milieu et du plan de mobilisation de la communauté.
2. Décrire leurs pratiques actuelles :
 - interventions visant les jeunes familles en situation de pauvreté : programmes, projets spéciaux, procédures, normes, etc. ;
 - prise en compte des réseaux sociaux primaires et secondaires ;
 - interface avec les autres acteurs locaux (travail intersectoriel).
3. Décrire le sens donné :
 - à la pauvreté en général ;
 - aux réseaux sociaux des jeunes familles en situation de pauvreté ;
 - aux possibilités de travail en lien avec les réseaux sociaux des jeunes familles en situation de pauvreté ;
 - à leur implication dans le développement ou la consolidation de réseaux sociaux pour les jeunes familles en situation de pauvreté ;
 - à la participation et à la mobilisation des jeunes familles en situation de pauvreté.
4. Décrire leurs besoins pour contribuer au développement ou à la consolidation des réseaux sociaux pour les jeunes familles en situation de pauvreté et pour faciliter leur action dans cette perspective.

Il avait été planifié de procéder à 24 entrevues individuelles (8 dans chaque milieu visé) et constituer neuf groupes de discussion (1 au CLE, 1 au CLSC et 1 auprès d'organismes communautaires de chaque milieu visé). Chaque groupe comprendrait entre 6 et 12 intervenants.

2.1.2 L'Échantillon

2.1.2.1 Techniques d'échantillonnage

Les échantillonnages intentionnel et volontaire ont été utilisés pour constituer l'échantillon des parents de familles en situation de pauvreté et l'échantillon des acteurs locaux. Ces techniques d'échantillonnages permettent de cibler les gens qui correspondent le mieux aux objectifs de l'étude tout en offrant une variété d'expérience. Plus spécifiquement, la technique de l'échantillon volontaire permet de faire appel à des informateurs volontaires lorsque le sujet est délicat comme la pauvreté par exemple.

2.1.2.2 Les milieux visés par l'étude

Il a été déterminé que l'étude serait menée dans trois secteurs géographiques défavorisés différents (un secteur rural, un secteur semi-urbain et un troisième urbain), déterminés selon les indices de défavorisation matérielle et sociale définis par Pampalon et al. (2000). De plus, il devait se trouver dans chacun de ces secteurs, un CLSC qui manifeste l'intérêt de participer à l'étude. En acceptant de participer, le CLSC réalisait trois mandats : participer au comité aviseur de la recherche, à un «focus group » et au recrutement des informateurs en vues d'entrevues individuelles et des « focus groups ». Ainsi, les secteurs choisis correspondent aux territoires des CLSC Charlevoix (La Malbaie et ses environs), de La Jacques-Cartier (Loretteville) et Basse-Ville-Limoilou-Vanier (Limoilou, St-Roch et St-Sauveur).

2.1.2.3 Critères de sélection des jeunes familles

Les critères de sélection pour jeunes familles étaient : habiter un des milieux géographiquement défavorisés visés par l'étude ; avoir au moins un enfant de moins de 12 ans ; vivre sous le seuil de faible revenu ; utiliser des services communautaires de type soutien, dépannage ou subsistance. Les parents de ces jeunes familles devaient manifester leur intérêt et être disponible au moment de la collecte de données.

2.1.2.4 Critères de sélection des acteurs locaux

Les critères de sélection pour les acteurs locaux en général : intervenir auprès des jeunes familles en situation de pauvreté, œuvrer dans un des trois secteurs visés : CLSC, CLE, organismes communautaires. Les intervenants devaient manifester leur désir de participer au «focus group » et être disponibles lors de la tenue de l'entrevue. Par contre, quelques critères s'ajoutaient pour la sélection des intervenants des CLSC : ils devaient se répartir entre le domaine de la santé physique, le domaine de l'intervention sociale et selon les différents groupes d'âges de leur clientèle. À la sélection des agents des CLE s'ajoutaient aussi un critère de représentativité entre le service de la Sécurité du revenu et le service d'Emploi Québec.

2.1.2.5 Le recrutement des informateurs

Les CLSC de chaque milieu ainsi qu'un certain nombre d'organismes communautaires ont participé au recrutement des répondants : des parents de jeunes familles en situation de pauvreté pour participer aux entrevues individuelles et des acteurs locaux pour participer aux « focus groups ». Les informateurs recrutés ont été approchés soit par une lettre générale qui les invitait à participer à l'étude ou soit directement par un intervenant mandaté par l'enquêteur à cet effet. Une fois que les personnes acceptaient de participer, ils étaient mis en contact avec l'enquêteur et le rendez-vous, dans le cas des entrevues individuelles étaient pris par téléphone. Dans le cas des « focus group » les personnes recrutées le furent par des responsables désignés de leur organisation et le moment des entrevues fut fixé par l'enquêteur.

2.1.2.6 L'échantillon final

Au total, 23 entrevues individuelles ont été réalisées auprès de parents de jeunes familles en situation de pauvreté dont 21 auprès de mères et 2 auprès de pères. Les entrevues se répartissent ainsi selon les milieux : 7 entrevues réalisées en milieu rural (auprès de femmes seulement) ; 8 entrevues réalisées en milieu semi-urbain (auprès de 6 femmes et 2 hommes) ; et 8 entrevues réalisées en milieu urbain (auprès de femmes uniquement). Les parents rencontrés ont en moyenne 31,6 ans et ont en moyenne 2,4 enfants. Dix d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires ; 6 d'entre eux possèdent un diplôme d'études secondaires et 3 ont terminé des études professionnelles ; 2 parents ont réalisé des études collégiales tandis qu'une seule a fait des études de niveau universitaire et enfin, il y a un parent pour qui nous n'avons pas cette information.

Puis, comme prévu 9 « focus groups » ont été réalisés et selon la répartition souhaitée entre les CLE, les CLSC et les organismes communautaires des milieux visés. En moyenne, les focus « group » étaient composés de 6 participants.

2.2 Méthode d'analyse

L'analyse des données a été effectuée selon la méthode qualitative d'analyse de contenu. L'analyse qualitative a pour but de révéler la signification des mots et des phrases utilisées par l'informateur. Pour les spécialistes de ce type d'analyse « c'est la seule manière d'espérer arriver à comprendre le sens véritable et profond du message analysé » (L'Écuyer 1990 : 31). Cependant, malgré toute la rigueur apportée par le chercheur, l'analyse qualitative de contenu ne pourra jamais livrer toutes les significations comprises dans les données (Mayer, Ouellet, St-Jacques, Turcotte et coll. 2000).

Le corpus de données de la recherche est composé essentiellement par les entrevues individuelles et de groupes. Toutes les entrevues ont été retranscrites systématiquement sous la forme de verbatim.

L'analyse a débuté par des lectures flottantes de chaque entrevue qui ont permis de vérifier les thèmes d'analyse déduits de la littérature au préalable et qui ont de plus permis d'induire de nouveaux thèmes d'analyse. Les thèmes représentent les subdivisions significatives du matériel. L'unité de classification qui a été choisie est l'unité de sens, cette unité a, en elle-même, un sens globale. Ces unités de sens ont ensuite été classifiées par thèmes. En cours d'analyse, certains thèmes peu productifs ont été éliminés et des thèmes qui finalement se sont avérés redondants, furent fusionnés. Puis une classification finale a été effectuée pour enfin en tirer une description

du matériel ainsi qu'une interprétation visant à répondre aux questions et objectifs de départ (inspiré de L'Écuyer 1990).

CHAPITRE III

3 DESCRIPTIONS DES MODES DE PARTICIPATION DES JEUNES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETÉ À DES RÉSEAUX SOCIAUX

Toutes les personnes rencontrées ont un réseau personnel¹, représentatif de la multiplicité² des réseaux sociaux, pouvant se diviser entre réseau primaire et réseau secondaire³. Leur participation à l'étude le démontre d'une certaine façon. Ce constat n'est pas étonnant puisqu'un des critères de sélection des jeunes familles était qu'elles utilisent des services communautaires. De plus, les techniques d'échantillonnage utilisées, favorisaient, elles aussi, la sélection de gens vivant en réseaux. Les informations concernant la présente étude devaient se rendre jusqu'à eux, via une invitation générale ou via une personne interposée entre l'enquêteur et l'informateur, c'est ce qui s'appelle de la circulation d'information à travers les réseaux. Mais bien que les personnes rencontrées aient tous en commun d'avoir un réseau primaire et secondaire, elles n'ont cependant pas toutes le même mode de participation aux réseaux sociaux. En effet, il y a de multiples façons de participer à des réseaux et d'interagir avec ses membres, certaines se rapprochant plus que d'autres et certaines semblant plus favorables (ou profitables) que d'autres pour les acteurs sociaux rencontrés.

3.1 La vie en réseau en milieux rural, semi-urbain et urbain

Il y a peu de différence concernant la façon dont les gens participent et utilisent leurs réseaux entre les trois milieux visés par l'étude. Les différences se situent entre les personnes interrogées elles-mêmes. En effet, les données disponibles ne semblent pas révéler de pratiques culturelles particulières et circonscrites dans chaque milieu. Une personne du milieu rural et une autre du milieu semi-urbain ou urbain peuvent aussi bien participer et utiliser leurs réseaux selon des modes similaires. Cependant, chaque milieu possède des caractéristiques qui, elles, peuvent limiter les activités des acteurs sociaux. Il y a notamment la proximité des services et l'accessibilité au transport. En milieu rural et semi-urbain, les gens qui ne possèdent pas de voiture soulèvent justement comme problèmes, l'accès difficile à divers services et au transport. En milieu semi-urbain, les frais du transport en commun peuvent être un frein au déplacement et en milieu rural, on doit compter sur la disponibilité de gens de son entourage qui possèdent une voiture pour se déplacer. Alice⁴ de milieu semi-urbain dit :

1 Le réseau personnel correspond à un réseau centré sur un individu (un ego) et ses connaissances.

2 Fait référence à la diversité des types de liens qui composent ce dernier (voir Degenne et Forsé 1994).

3 Il est important de ne pas confondre ce qui est nommé réseau primaire et réseau secondaire avec lien primaire et lien secondaire. Les premiers font référence à des types de liens (filiation, alliance, amitié, voisinage, associatif, client/employé d'État, etc.) tandis que le lien primaire correspond à la relation d'un *ego* et de son *alter* et que le lien secondaire correspond au lien qui existe entre cet *alter* et son *alter* qui lui n'a pas de lien direct avec ego.

4 Tous les noms des personnes rencontrées dans le cadre de l'étude ont été remplacés par des pseudonymes.

« Ben, pour l'instant, c'est à pied [qu'on se déplace]. Parce qu'en autobus avec les enfants, aille, ça coûte... je te dirais, des fois, on va descendre chez ma sœur, sortir là, ça nous coûte 15,00 \$... On sort pas. »

Alice : 2

Il semble donc que pour elle, en plus de limiter ses déplacements et ceux de sa famille, les coûts liés au transport en commun sont un obstacle à sa sociabilité et peut-être même au développement de son capital social. Pour Sylvie, qui habite sur le territoire du CLSC de Charlevoix, se rendre à ses activités ou faire ses courses, nécessite le recours de sa sœur ou des amis qui possède une voiture :

« Je vais chercher l'auto [à ma sœur], je vais faire mes commissions et je reviens lui porter. T'sé, pour l'auto, c'est sûr que c'est plate, des fois elle n'est pas là. Je voudrais bien avoir une auto mais, j'ai des amis, des amis comme à la Maison de la famille. Aujourd'hui, c'est Denise mon amie qui est toujours là pour moi. Fait que, j'appelle et on se débrouille. C'est dur mais on se débrouille. »

Sylvie : 6

« ... je reste sur le plateau et c'est une côte... c'est facile à descendre pour aller prendre une marche mais, pour remonter avec des paquets c'est impossible. »

Sylvie : 6

Cette situation place souvent Sylvie en position de demande, et plus loin, au cours de l'entrevue, Sylvie mentionne qu'il est difficile pour elle de demander de l'aide. La difficulté de demander de l'aide est assez fréquente chez les parents rencontrés et sera abordée dans une autre section.

Il y a aussi le degré de promiscuité caractéristique d'un milieu qui peut limiter les acteurs sociaux dans leurs activités. Cette caractéristique semble davantage limitative pour les gens qui habitent en milieu rural. En milieu urbain et semi-urbain, il y a surtout la vie en immeuble à appartement qui parfois peut causer certains problèmes d'intimité et amener des voisins indésirables ou avec qui on ne s'entend pas. Par contre en milieu rural, sur le territoire du CLSC de Charlevoix, il y a de nombreuses petites villes ou villages et les gens qui y résident, aux dires des parents rencontrés, se connaissent presque tous. Donc, l'information circule rapidement. Pour cette raison, en milieu rural, la grande promiscuité rend les individus réticents à se confier et soucieux de contrôler leur apparence afin de ne pas se faire affubler d'étiquettes qui pourraient provoquer une certaine mise à l'écart de la vie de la communauté et cela est sans doute important pour eux parce que l'essentiel de leur sociabilité se retrouve dans leur village. À ce sujet, Sylvie dit :

« Nous autres ici, c'est une ville qui n'est pas si grande que ça non plus, et ça marche par petites familles. Partout où est-ce qu'on va, on connaît tout le monde. T'sé, on passe sur le chemin, on connaît la moitié des gens. Et quand ici, quand tu es, mettons que tu as fait quelque chose de mauvais, ben tout le monde le sait. Mais si tu as une bonne étiquette dans le visage, ben ça fait que tout le monde le sait. »

Sylvie : 17

Josianne, qui vit aussi en milieu rural, parle ainsi de son expérience de mère célibataire et du regard qu'on lui jetait :

« J'ai essayé de me faire des amis mais on dirait qu'ils ont peur de ma situation. Je me sens comme marginale, je me sens beaucoup isolée encore, même si j'ai accepté ma situation, les mauvais jugements des autres, les préjugés. Surtout ma troisième bedaine dans la rue là... Ça, j'en ai souffert beaucoup de ce que le monde pensait de ma grosse bedaine dans la rue, mais je marchais avec ma grosse bedaine pareil dans la rue.

Josianne : 16

Ce n'est pas le propre des individus de milieu rural de se protéger contre la mise à l'écart de leur communauté, en réalité, c'est un lieu commun à toute culture, communauté ou société. En milieu semi-urbain et urbain, comme partout ailleurs, les individus ont le souci de contrôler l'image qu'ils projettent aux gens qui composent leurs réseaux, mais leurs réseaux de sociabilité est souvent moins concentré au quartier qu'ils habitent. Pour reprendre un terme de Fortin (1993), leurs réseaux de sociabilité sont parfois *déterritorialisés*. Ce qui pourrait, entre autres, expliquer qu'ils ne soulignent pas cette pression à la conformité exercée par leur entourage.

3.2 La transformation des liens et du réseau de sociabilité

Fortin (1993 ; 1987) rappelle que les réseaux sont tout, sauf statique. Les résultats de l'étude permettent d'observer, jusque dans une certaine mesure, la transformation des réseaux sociaux des parents rencontrés. Toutes les personnes ont vécu des conflits, des transformations de liens positifs en liens neutres ou négatifs, des réaménagements de leurs réseaux et la création de nouveaux liens. Par contre, tous ne réagissent pas de la même façon. Encore une fois, comme le rappelle Fortin (1993 ; 1987), ces transformations du réseau peuvent être subies ou souhaitées.

3.2.1 Les enfants : à la fois source de repli sur la sociabilité interne et d'ouverture sur la sociabilité externe

Une des transformations qui est observée est le repli sur le réseau de sociabilité interne que certaines jeunes familles choisissent d'effectuer. Ce phénomène est théorisé par Forsé (1991) et Degenne et Forsé (1994). Pour eux, la sociabilité interne correspond à une sociabilité tournée vers le foyer (mais ne s'y limite pas) et ils expliquent que la constitution d'une famille est accompagnée d'une mutation de la sociabilité. Les jeunes familles rencontrées, chez qui cette mutation semble s'être produite, sont en général, biparentales ou biparentales reconstituées. Ce repli peut être un choix qui est nommé ou il peut être implicite à travers le discours des parents. Julie, mère de deux enfants, vivant en couple avec le père de son deuxième enfant affirme :

« ...je me suis dit, on va essayer une nouvelle vie. Parce qu'avec mon bébé aussi, j'ai deux enfants. Fait qu'avec mon bébé, je me suis dit, peut-être moins d'amis. Je vais être plus avec mes enfants, ça va être mieux de même... Je m'en vais avec ma petite famille tranquille. »

Julie : 3

Tandis que pour Alice, le repli sur sa sociabilité est déduit de son discours. Par exemple, elle affirmait ne pas avoir de temps libre (à part faire l'épicerie), ne pas faire de sorties seule avec son conjoint et dans la plupart de ses activités quotidiennes, elle est accompagnée de ses enfants. Aussi, il semble y avoir très peu de nouvelles personnes qui s'ajoutent à son réseau. Ce repli sur la sociabilité interne entraîne sûrement, pour ces familles, un certain décroissement de leur capital social puisque, comme le rappelle Lévesque (2000), ce dernier, pour se maintenir et se développer, nécessite que les individus s'investissent dans leurs relations sociales.

Par contre, la venue ou la présence d'enfants offre l'opportunité aux parents d'ouvrir leurs réseaux vers la sociabilité externe. Certains parents saisissent cette opportunité d'élargir leur réseau et racontent comment, ils ont rencontré un ami ou une amie au parc en surveillant mutuellement leurs enfants ou sur la rue en faisant une balade avec leurs enfants. Ce phénomène est aussi documenté par Lemieux (2000) et Fortin (1987). Lemieux remarque que c'est généralement par les enfants que s'établissent les relations dans le voisinage. Fortin pour sa part, qualifie les enfants de bons « agents de relations publiques » pour les parents et d'une certaine façon, ils les forcent à entrer en contacts avec d'autres parents du voisinage (1987 : 197,206). De plus, dans chaque milieu ciblé par l'étude, il y a des activités liées au statut de parent, permettant d'ouvrir le réseau vers la sociabilité externe et d'échanger. Il y a par exemple les divers comités de parents liés au domaine scolaire ou des loisirs communautaires ; les divers groupes de discussions et d'échanges spécifiquement organisés pour les parents par des organismes communautaires ; et des activités favorisant l'insertion sociale des parents (plus spécifiquement, les jeunes mères). Toutes les familles ont la possibilité d'établir des relations par leurs enfants. Cependant, ce sont les chefs de familles monoparentales qui, le plus souvent, font mention de leur participation à des activités liées au statut de parent. Par exemple, Sylvie, chef d'une famille monoparentale citée précédemment, faisait mention de ses amis de *la Maison de la famille*⁵. Il semble qu'effectivement, la participation à ces activités provoque des rencontres, des liens mais dans les faits, ce ne serait jamais ou rarement de grandes amitiés. Pour Sylvie, comme pour les autres parents qui participent à ces activités liées au statut de parents et qui y tissent de nouvelles relations, il ne serait pas exact de dire que nécessairement leur capital social est à la hausse. Une relation, pour être utile sur le plan du capital social, doit donner accès à des ressources qui elles ont la capacité de se transformer en une autre forme de capital comme du capital humain ou économique. Les entrevues ne fournissent pas d'indice de transformation de ressources, rendues accessibles par leur participation aux dites activités, en d'autres formes de capital. Il faut noter cependant que les liens établis lors de ces activités peuvent être porteurs par exemple de camaraderie, d'amitié, d'aide matérielle, d'échange d'information et de soutien moral. Pour diverses raisons, dont le repli sur la sociabilité interne, ce ne sont pas tous les parents qui vont profiter de cette opportunité, qu'offre la présence d'enfant, d'élargir leur réseau de sociabilité.

3.2.2 Ce qui pousse les gens à s'éloigner ou à se rapprocher de leur famille d'origine

L'ensemble des liens familiaux ou de parenté correspondent à une partie du réseau personnel dont les individus héritent (Fortin 1993). Cet ensemble de lien constitue en lui-même un réseau : le réseau familial. Tel qu'il se présente, il peut satisfaire les individus. Parfois, pour différents motifs, les individus peuvent désirer le réaménager en se rapprochant, en prenant distance ou en rompant des liens qu'ils ont avec leurs parents ou avec leurs germains.

⁵ La Maison de la famille est un organisme communautaire de la région de Charlevoix.

3.2.2.1 Facteurs d'éloignement

Les parents des jeunes familles peuvent avoir mis une distance entre eux, leurs parents et avec des frères et sœurs. Ils peuvent avoir complètement coupé les liens ou avoir espacé les rencontres. Dans les cas où les liens ont été coupés, il s'est produit un événement d'une gravité suffisante pour que les parents des jeunes familles jugent le pardon impossible. Ils n'entretiennent donc plus de liens avec le parent qui a commis la faute et tous les autres membres de la famille qui prennent position ou continuent d'entretenir des liens avec ce parent. Les parents de jeunes familles qui se retrouvent dans une telle situation sont coupés d'une partie importante de leur réseau de parenté et d'une partie de l'entraide que procure ce réseau.

Une autre raison qui pousse les parents des jeunes familles à mettre une distance entre la parenté et eux, est la pression familiale. À cet égard, Fortin dit : « on peut avoir envie d'échapper à l'emprise d'un groupe, à son regard, à ses valeurs et à ses jugements... c'est ainsi que certains cherchent à mettre une distance géographique entre leur famille d'origine et eux ... » (1987 : 213). Les parents des jeunes familles, qui vivaient cette situation, n'ont pas tous mis une distance géographique entre eux et leur famille d'origine, mais tentent de rencontrer le moins souvent possible certains membres. Pour ceux qui ont mis un espace géographique, ce dernier varie entre habiter un quartier voisin et habiter à plusieurs heures de voiture. La pression exercée sur les parents des jeunes familles par leur entourage pouvait concerner leur façon d'être, l'éducation des enfants, leur emploi ou le choix des conjoints. Comme l'avance aussi Fortin (1987), cette pression normative peut entraver l'épanouissement des individus qui la subissent. Standsfeld (2000) fait aussi référence à ce soutien social qui n'est pas, dans tous les cas, bienfaiteur.

Il est arrivé, pour certaines mères, chef de familles monoparentales, que suite à cette distanciation, la pression provenant de la famille d'origine cesse, laissant place à l'autonomie des mères. Les liens avec leur famille d'origine sont maintenant fondés sur la base du choix. Fanny par exemple qui ne voyait en sa mère que l'autorité, a mis plusieurs kilomètres entre elles en déménageant. La distance et l'ennui ont fait modifier la relation entre elle et sa mère. Elle dit : « ...ma mère asteur, j'ai une relation plus amie que de mère-fille » (Fanny : 20).

Dans l'échange, la réciprocité est la règle mais lorsque qu'une personne reçoit et est incapable de rendre, l'échange devient inégal et la relation, entre les individus impliqués dans le processus, le devient aussi. Une telle situation peut provoquer un malaise ou une gêne chez la personne qui reçoit. Par exemple Réjean qui a reçu beaucoup d'aide financière de ses parents dit :

« ... là j'y allais moins souvent parce qu'à chaque fois que j'allais les voir, ben ils cherchaient à me donner un peu d'argent puis, autant ça me rendait service, autant ça m'indisposait un peu. Là maintenant, je ne les appelle plus. Je les appelle plus régulièrement mais je les vois moins. »

Réjean : 23

Réjean a aussi reçu de l'aide de ses frères et sœurs dont beaucoup d'aide financière. Il dit qu'ils l'ont accueilli et dépanner financièrement. Comme il est incapable pour l'instant de les rembourser tous en totalité, il dit que cela installe une relation qui est particulière, un malaise. Suite à cela, il fréquente moins ses frères et sœurs et que maintenant, il n'entretient plus beaucoup ses relations avec eux. Le malaise que cause l'incapacité à la réciprocité amène donc Réjean à espacer ses visites et à moins entretenir ses liens familiaux. Ces liens donnent toujours

lieu à de l'intensité émotionnelle mais comportent de moins en moins d'intimité et de services réciproques (voir Lemieux 2000 : 15). Les travaux de Stansfeld (2000) décrivent aussi un tel phénomène. Selon cet auteur, les relations où il y a échange inégal peuvent être plus difficiles à maintenir.

3.2.2.2 Facteurs de rapprochement

Il y a aussi des facteurs de rapprochement avec la famille qui souvent, sont tant émotifs que géographiques. Suite à des coups durs, comme la séparation d'avec leur conjoint, des femmes se sont rapprochées de leur famille d'origine. Une, a même habité avec son père. D'autres se rapprochent de leur mère ou d'une sœur. Lors de situation de crise, Lemieux (2000) constate qu'effectivement, c'est le soutien moral provenant des membres de sa famille d'origine qui est le plus apprécié. De plus, l'aide concernant les enfants circule davantage entre sœurs et les grands-parents qui peuvent aussi fournir ce type d'aide (en général c'est la grand-mère qui prend la part la plus active). Sylvie dit qu'elle s'est bien entourée en retournant habiter près de sa sœur et de sa mère suite à son divorce. Par contre, la situation de Carmen, qui a cherché l'aide auprès de son père ne correspond pas à ce qui est décrit dans la littérature comme la généralité. Dans son cas, il semble seulement qu'elle a davantage d'affinité avec son père.

L'expérience de la parentalité peut rapprocher les parents des jeunes familles de leur famille d'origine. Au moment de sa deuxième grossesse, Julie qui décidait de s'éloigner géographiquement de ses amis, se rapprochait de son père et de sa mère afin d'être plus présente pour eux. Fortin (1993 ; 1987) décrit le phénomène de l'inversion du sens des échanges dans le temps. Les parents aident leurs enfants à démarrer dans la vie et quand les parents vieillissent se sont les jeunes qui les aident à leur tour. Pour Julie, c'est comme si l'inversion du sens des échanges s'était produite au moment où elle expérimentait la parentalité.

3.2.3 Les amis qui s'éloignent

Comme pour les parents des jeunes familles, les réseaux sociaux de leurs amis se réaménagent au cours des étapes de leur vie. Ces réaménagements, leur laissent parfois moins de place pour entretenir certains liens d'amitié. Il y a aussi d'autres raisons qui peuvent pousser les amis à rompre un lien d'amitié, ces raisons ne sont pas toujours évoquées par les parents rencontrés. Quoiqu'il en soit, parmi les personnes rencontrées et qui relatent de telles transformations, certaines semblent les accepter ou s'en remettent moins bien que d'autres.

Par exemple Maria et sa meilleure amie se sont éloignées avec la création de leur famille respective, mais cette relation continue d'être chargée d'intensité émotionnelle bien qu'elles se voient que très rarement. Maria dit :

« J'ai une bonne amie. Puis je ne la vois jamais. On a été élevées ensemble, on ne s'est jamais laissée. Elle demeure à Lévis-Lauzon ... On s'appelle souvent dans la journée et tout ça, je la vois peut-être une fois par année. Et elle, c'est la même chose, elle a deux filles, elle vient d'accoucher ça fait pas très longtemps ... fait qu'elle aussi elle est dans le jus ».

(Maria : 14-15)

Une situation semblable est arrivée à Alice :

« J'avais une autre amie, une bonne amie, ça fait un bon bout, sauf qu'elle a rencontré quelqu'un et s'est du style à te mettre de côté là. T'sé son chum prend toute la place dans sa vie, mais ça tu ne peux pas dire que c'est une bonne amie en fin de compte, c'est quelqu'un qui avait besoin de toi parce qu'elle était toute seule. Asteur qu'elle n'est plus seule, elle t'appelle moins souvent, pis elle n'a plus de contact comme tel. »

(Alice : 26).

Alice qui, elle-même ne se déplace pas beaucoup, qui est repliée sur sa sociabilité interne, semble mal accepter que son amie, à la création de son propre couple, se replie sur le nouveau réseau que cette alliance engendre. Il semble qu'elle le vit comme un abandon et qu'elle considère avoir fait abuser d'elle.

Il y a aussi des personnes pour qui des relations d'amitiés se sont mal terminées ce qui peut laisser chez quelques individus des craintes à en nouer de nouvelles. C'est ce qui serait arrivé à Éric :

« ...ça commencé de même tranquillement. Même que je lui avais dit au début : écoutes, moi les amis, j'ai été irrité par ça, fait qu'on va s'en tenir à rester chum et ça fini là. »

(Éric : 24-25)

Après leur expérience, chaque individu mentionné plus haut a créé de nouveaux liens d'amitié. Maria rencontre toujours beaucoup de nouvelles personnes, elle est une personne très « sociable ». Alice vit une relation d'amitié exclusive avec une femme de son quartier et s'attend à ce qu'un jour elles prennent des chemins séparés et que la relation se termine. Quant à Éric lui, il n'ose pas créer une nouvelle relation d'amitié, même si la relation qu'il entretient avec son « chum » est source de beaucoup de soutien.

Les personnes rencontrées ont vécu des conflits, des transformations de lien positif en lien négatif (rapport d'identification en rapport d'indifférence ou de différenciation). Par contre, certaines personnes se remettent mieux que d'autres de ces conflits ou de ces transformations de liens et en développent de nouveaux assez facilement. La capacité d'un individu à créer des liens positifs et de les maintenir dépend de plusieurs facteurs dont certaines caractéristiques de sa personnalité ; la peur d'être à nouveau blessé et le type de leur socialisation à l'échange (voir Stansfeld 2000).

3.3 L'aide que l'on reçoit du réseau primaire

L'aide que les gens reçoivent pourrait se diviser en deux : celle qu'ils reçoivent parce qu'ils l'ont demandée et celle que l'ils reçoivent de leur entourage sans l'avoir demandée. Lemieux (2000) et Stansfeld (2000) divisent le support ou l'aide qui émane des réseaux selon deux typologies différents, mais qui se rejoignent. C'est cependant celle de Lemieux (2000) qui sera retenue pour cette section. Ce dernier identifie 4 types d'aide qui peuvent provenir du réseau soit : le soutien émotionnel, l'aide matérielle (argent, biens et services), l'information et la camaraderie.

À plusieurs reprises les personnes rencontrées soulignent comment il est difficile de demander de l'aide tant au réseau primaire que secondaire. Par contre, lorsque que l'aide dont on a besoin concerne les enfants, on la demanderait avec moins d'hésitation. L'exemple d'Éric à ce sujet est probant :

« Ben pour les enfants je vais te dire que c'est facile... Quand c'est pour moi, je vais m'organiser. Je ne demanderai pas d'aide à personne. Pour les enfants, c'est sûr que c'est important. Pour aller au CHUL ou quoi que ce soit. Je vais tout le temps me débrouiller. »

Éric : 35

La difficulté de demander de l'aide pour soi est expliquée de différentes façons par les parents rencontrés. Certains diront qu'ils ne demandent pas d'aide parce que tout le monde à ses problèmes, d'autres ont été déçus et d'autres diront qu'ils ont été habitués à ne pas compter sur les autres. Malgré ces différentes explications, tous reçoivent de l'aide (à différents degrés) et réussissent à en demander.

3.2.1 Le soutien au quotidien

Un bon nombre de répondants ont dans leur réseau une personne, hormis les enfants ou un conjoint, avec qui, ils entretiennent un contact quotidien. En discutant à tous les jours avec une personne, en racontant leur journée, ils obtiennent camaraderie et probablement sans en être conscient dans l'immédiat, du soutien émotionnel. Le lien, qui unit les parents rencontrés et leur contact quotidien peuvent être de différentes natures. Il peut s'agir d'un ami ou une amie, d'une sœur, de la mère ou des serveurs du restaurant où l'on prend un café chaque matin. On peut leur téléphoner ou aller les voir. Cette aide n'est pas explicitement demandée, elle se vit dans le quotidien et est fort probablement réciproque.

Ce contact quotidien en effet procure à ces personnes, une chance de parler de ce qu'ils vivent et de partager leurs petits tracas quotidiens. L'autre personne, en les écoutant, manifeste du soutien et peut aider l'autre à percevoir différemment les événements. Il est reconnu maintenant que le soutien est un facteur de protection contre le stress et l'absence de support peut conduire à des problèmes de santé (Stansfeld 2000 : 159).

3.3.2 L'aide qui circule entre amis

Entre amis, on échange en premier lieu beaucoup de camaraderie et de soutien émotionnel. On s'appelle, on se voit et on peut demander conseil. Même s'il y a présence de soutien émotionnel, il faut mentionner que les gens ne le demandent pas directement. Le soutien émotionnel s'actualiserait davantage par la présence d'un ami et par de la possibilité de se confier à lui quand c'est nécessaire.

Ensuite, au plan de l'aide matérielle, vient l'échange de services et l'échange de biens. Les parents et leurs amis peuvent s'échanger des services de gardiennage, de transport en voiture et d'entretien ménager. Ce ne sont pas tous les parents qui acceptent de faire garder leurs enfants ou qui en ont la possibilité. Quand la famille est composée de 2 parents, il peut y avoir un parent qui se prive de la sortie pour demeurer à la maison avec les enfants. Cependant, ceci est assez rare. Quelques mères peuvent avoir une amie avec qui elles vont échanger du gardiennage. Pour les

services de transport, en général, ce sont les parents des jeunes familles rencontrées qui bénéficient du service de transport en voiture, étant peu nombreux à posséder une automobile. Les quelques parents qui en avaient une, offraient du transport à leurs connaissances et amis. Le service de transport est le plus souvent offert ou demandé pour des déplacements vers l'épicerie, vers les services d'aide alimentaire et vers les services de santé. Les services d'entretien ménager sont observés entre femmes. Il ne semble pas y avoir de demande d'aide dans ce domaine. C'est plutôt une femme qui dispose de plus de temps ou qui est plus en forme qu'une autre qui propose son aide à celle qu'elle voit dans le besoin.

Quant à l'aide apportée entre amis, en ce qui concerne des biens matériels, elle concerne le plus souvent les vêtements pour enfants. Une personne qui a un enfant plus vieux peut donner à une autre famille les vêtements qui ne font plus. Entre amis, il y a rarement échange d'aide monétaire qui se fait. Il semble qu'on n'aime pas devoir de l'argent et encore moins à des amis. De plus, les personnes rencontrées en situation de pauvreté sont conscientes que très souvent leurs amis se trouvent dans la même situation économique qu'eux, ne pouvant alors pas fournir d'aide monétaire.

L'échange d'information est une autre forme d'aide. Entre amis, on se transmet des informations sur les services : aide alimentaire, aide vestimentaire, aide aux locataires et ressources pour parents. Par contre, l'information qui est nouvelle et utile pour les personnes, survient surtout en début d'amitié.

3.3.3L'aide qui circule à l'intérieur du réseau de parenté

La famille et des membres de la parenté échangent ou offrent souvent de l'aide matérielle liée aux enfants. Par exemple le prêt, mais plus souvent le don de meubles, de vêtements ou de jouets pour bébé. Une cousine peut donner les anciens vêtements de ses enfants et prêter une couchette. Quelquefois, il y a du gardiennage d'enfants qui est fait par les tantes ou les grands-parents. La sœur d'une mère monoparentale par exemple pouvait garder sa nièce une fin de semaine par mois, question d'offrir à sa sœur quelques jours de repos. Une grand-mère elle, pourrait s'occuper de son petit-fils pour bénéficier de sa présence et pour laisser sa fille se reposer ou lui permettre de faire une sortie. Les grands-pères aussi peuvent garder ses petits enfants même si cela est plus rare.

Lorsque la relation est bonne avec la grand-mère, cette dernière peut aider sans qu'on ne lui demande. Elle pourra apporter de la nourriture, donner un peu d'argent, acheter ou confectionner des vêtements pour ses petits enfants. Rares sont les personnes qui iront chercher chez la grand-mère le soutien dont elles ont besoin par peur de lui causer des inquiétudes. Les quelques femmes qui se confient à leur mère disaient parler de tout avec elle. Les personnes mentionnent rarement l'aide qu'elles reçoivent de leur père, qui semble se présenter sous forme matérielle (argent, transport en automobile, garde d'enfant). Avec le père, elles n'aborderont pas souvent leurs problèmes économiques ou émotionnels puisque tout comme pour leur mère, elles auront peur de lui causer du souci.

Ce ne sont pas toutes les jeunes familles qui peuvent être dépannées substantiellement par leur famille d'origine côté monétaire. Parfois, leurs propres parents ne sont pas beaucoup plus aisés qu'eux. Il y a des parents des jeunes familles qui ne veulent pas demander d'argent à leurs

parents, ou s'ils en demande, c'est souvent les enfants qui en bénéficieront. Même si les parents rencontrés ne demandent pas d'aide financière, il semble bien qu'ils finissent presque tous par en recevoir quand même à coup de petits montants. Par exemple, une grand-mère achète des vêtements et paie des cours d'arts martiaux à son petit-fils. Un frère, une sœur ou une belle-sœur peuvent parfois avancer des petits montants d'argent. Aussi, les grands-parents peuvent de leur propre initiative donner directement un peu d'argent à la famille qui en a besoin. Une personne rencontrée fait exception, elle a reçu beaucoup d'argent de sa famille. Il faut dire que cette personne est issue d'une famille de professionnels bien nantis. Puis, quelques parents des jeunes familles, à l'intérieur de leur famille d'origine, peuvent trouver une partie du dépannage dont ils ont besoin pour leurs déplacements.

Il n'est pas souvent question lors des entrevues de l'aide que peuvent apporter les parents des jeunes familles en situation de pauvreté. Ils font référence, à quelques reprises seulement, à l'aide qu'ils apportent aux membres de leur famille avec qui elles s'entendent le mieux. Selon leurs propos, ils leur apportent du soutien émotionnel, de l'aide matérielle qui prend la forme de services et d'information.

Ici, il est important de noter que sans nécessairement être un facteur de rupture de lien, bon nombre de femmes interrogées vivent des tensions dans la relation avec leur mère. Certaines de ces femmes trouvent leur mère trop généreuse envers un de leur germain et pas assez envers elles, et ce, par rapport à la norme d'équité. Lemieux (2000 :25) affirme que « ces tensions sont d'autant plus difficiles à vivre, qu'elles touchent les relations élémentaires » comme la filiation et la germanité. Comme il en a déjà été mentionné, au-delà des tensions, on discute rarement avec sa mère des situations problématiques ou de ses préoccupations, soit par peur de trop demander ou d'inquiéter sa mère (et parfois son père). Dans une situation comme dans l'autre, les personnes sont privées ou se privent d'une bonne part de l'aide qui pourrait provenir des grands-parents. On sait que c'est la grand-mère qui prend la part la plus active lorsque ce sont les grands-parents qui fournissent l'aide et qu'en général, à l'intérieur du réseau de parenté, ce sont les femmes qui animent l'aide (Lemieux 2000 : 50).

3.4 Être en relation

Les diverses personnes rencontrées vivent des situations et des expériences qui en n'étant pas homogènes, ne sont pas non plus dissemblables au point de ne pas pouvoir en tirer quelques généralisations. C'est ce qui a été exposé dans les précédentes sections de ce chapitre. Cependant, suite à l'analyse des entrevues, il y a émergence d'une distinction majeure, ne concernant pas leurs expériences, mais concernant leurs façons de vivre ou d'être en réseau. En effet, les individus rencontrés pourraient être séparés en deux groupes qui se différencieraient par leurs façons de vivre ou d'être en réseau : ces façons concernent la manière dont ils créent des liens, entretiennent les relations, participent à l'échange à l'intérieur de ces relations et la manière dont ils rompent les liens. Ces groupes sont distingués ainsi : groupe A et groupe B.

Les personnes du groupe A ont un réseau plus vaste et plus favorable à l'échange. Elles vivraient de meilleures expériences avec leur réseau. Ces personnes ont ceci de particulier : elles éprouvent de la gratitude et sont reconnaissantes de l'aide qui leur est donnée. Elles-mêmes vont aider, donner de leur temps et participer à des activités de groupe. Les personnes qui composent le groupe A connaissent la règle de réciprocité qu'elles expriment à quelques reprises ainsi :

« c'est du donnant-donnant ». Lorsqu'à l'intérieur de leur réseau certains liens positifs (d'amitié, de filiation, de voisinage) se transforment en liens négatifs, les personnes cessent de les entretenir. Les personnes qui composent le groupe A suite à des réaménagements du réseau présentant la capacité de mettre en œuvre des stratégies de création de réseau de sociabilité qui paraissent fonctionner.

Le groupe B, comparativement au groupe A, est composé de personnes qui reçoivent moins de leur réseau. Leurs réseaux personnels sont même composés de moins de liens en comparaison des réseaux de personnes qui composent le groupe A. Les personnes du groupe B semblent davantage repliées sur leur réseau primaire ou sociabilité interne. Souvent, elles ne semblent pas apprécier l'aide qu'on leur apporte et peuvent même préférer ne pas en recevoir si elles ne peuvent pas en déterminer la nature et la manière dont elle sera apportée⁶. Elles auraient une tendance à vouloir établir un contrôle sur les relations qu'elles entretiennent. Par contre, la règle dans les réseaux est d'entretenir des liens symétriques, c'est-à-dire que le lien est défini de façon conjointe (Lemieux : 13). Est-ce que ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'elles se remettent moins bien des déceptions vécues face à certaines relations, tant amicales que familiales, et qu'elles ne veulent pas souffrir à nouveau ? La littérature sur les réseaux peut aussi offrir certaines explications comme quelques traits négatifs de personnalité et des problèmes reliés à l'attachement survenu dès l'enfance (voir Stansfeld 1999 : 157-158). Il n'est donc pas étonnant que ces personnes reçoivent moins d'aide et de soutien que celles du groupe précédent. Contrairement au groupe A, les personnes peuvent conserver dans leur réseau des liens mixtes, voire négatifs, ce qui les amène à vivre des sentiments désagréables comme de la déception. Enfin, nous devons souligner que ces personnes du groupe B conservent la capacité d'aider et d'échanger. En effet, nous retrouvons dans les entrevues de ce groupe, quelques situations où ces personnes ont offert de l'aide, mais cette aide serait davantage réalisée à l'intérieur d'un système d'échange de type restreint. Les personnes qui composent le groupe B participent peu à des groupes de discussions ou à des comités et critiquent même les organismes d'aide. Souvent, lorsqu'elles en ont eu de brèves expériences, elles diront qu'elles ne se sentent pas comme les autres parents, que les autres ne peuvent pas les comprendre ou que l'aide apportée n'est pas organisée adéquatement selon leur point de vue.

Comme le rappelle Fortin (1987 : 218) : « L'échange n'est jamais qu'utilitaire, il entretient la relation, maintient le lien ». Pour utiliser les termes entourant la notion de capital, il serait plus approprié de dire qu'il faut investir dans une relation pour en tirer profit. C'est probablement aussi une question de socialisation, de connaissance du social et de son fonctionnement. Il est impossible d'avancer l'hypothèse que les personnes qui composent le groupe A possèdent un capital social utile plus élevé que les personnes qui forment le groupe B, les entrevues n'apportant pas d'indices à ce sujet. Par contre, l'hypothèse selon laquelle les gens du groupe A seraient moins pauvres socialement que les gens du groupe B est plausible. En étant moins pauvres socialement, à défaut de pouvoir augmenter leur capital social ou de transformer celui-ci en une autre forme de capital, les gens peuvent être mis en contact avec plus d'informations utiles.

6 Par ailleurs, certaines personnes de ce groupe peuvent même affirmer ne pas se sentir supportées par leur entourage.

Les deux groupes ainsi présentés peuvent apparaître comme mutuellement exclusif, mais attention, il n'en est rien. Certaines personnes rencontrées se situeraient comme dans un entre-deux, peut-être dans une socialisation ou resocialisation à l'échange ?

3.5 Les relations avec les réseaux d'aide institutionnelle et communautaire

Dans leurs rapports avec les CLSC et les organismes communautaires, les relations qu'entretiennent les personnes avec ces entités ou leurs intervenants seraient modelées sensiblement de la même façon que leurs autres relations, selon qu'elles soient du groupe A ou du groupe B. Remarquons d'abord que les personnes, en général, ne fréquentent pas tous ces services d'aide de la même manière. Pour certains, l'utilisation n'est que ponctuelle, et pour d'autres, elle est davantage régulière. Les personnes qui composent le groupe A peuvent recevoir par exemple de l'aide alimentaire d'un organisme sans s'y impliquer ; par contre, souvent, elles donneront de leur temps ailleurs dans d'autres organismes communautaires ou comités de parents ou participeront à des groupes de discussions qui parfois prennent la forme de « cafés-rencontres ». Les gens du groupe B eux, en général, prennent et ne s'impliquent pas. Ils ne saisiraient pas non plus la chance de faire des liens avec les autres personnes qui utilisent les services communautaires qu'ils fréquentent, le plus souvent, les banques alimentaires et les comptoirs vestimentaires. Quelques-uns affirment même se sentir jugés par les responsables des banques alimentaires. Les gens du groupe A, pour leur part, fréquentent une panoplie de services communautaires : services d'aides au budget, services d'aide alimentaire, halte garderie, services d'aide générale pour parents. De plus, ces personnes apprécient les organismes parce que pour certains, ils permettent de rencontrer des gens, d'y trouver du soutien émotionnel et des informations pertinentes. Certaines personnes, qu'elles correspondent aux caractéristiques du groupe A ou du groupe B, ont dit avoir mis leur fierté ou dignité de côté pour faire appel aux services d'aide alimentaire :

« J'aimerais mieux ne pas aller là. Ce n'est pas ma femme qui va y aller c'est moi. Ma dignité, je vais la mettre de côté ».

Éric : 33

Il semble que les intervenants des organismes, dont il est question dans les entrevues avec les jeunes familles, ne posent pas nécessairement de questions sur l'entourage des personnes et l'aide qu'elles en reçoivent. Selon les personnes rencontrées, les organismes vont plutôt les interroger afin de déterminer leur éligibilité à leurs services, mais certaines personnes diront que de toute façon les intervenants connaissent leur situation. Il paraîtrait donc acceptable, pour les personnes rencontrées sans distinction, que les intervenants de ces organismes les questionnent sur leur entourage et le soutien qu'il leur procure.

De tous les programmes offerts par les CLSC, le programme OLO en est un des plus utilisés. Dans l'intervention liée à ce programme, il y a toujours deux intervenantes impliquées : une infirmière et une professionnelle en nutrition. La mère sera à l'aise avec au moins une des deux intervenantes et considérera qu'il est normal ou acceptable que ces intervenantes la questionnent sur son entourage et le soutien qu'il lui procure. Le service de support psychologique, soit par une travailleuse sociale ou une psychologue, la référence vers d'autres organismes d'aide, les services médicaux et la vaccination des enfants sont les plus utilisés et appréciés, après le programme OLO. L'éventail des autres services offerts par les CLSC semble moins connu ou moins utilisé. Quelques personnes n'apprécient pas les services des CLSC. Ces personnes sont

du groupe B. Soit qu'elles n'ont pas aimé les méthodes d'interventions ou qu'elles les sentaient trop près de la Direction de la protection de la jeunesse. En effet, certains parents, ou des proches, se sont fait retirer la garde de leurs enfants suite à des confidences faites à un intervenant du CLSC. En général, les parents semblent assez ouverts face aux CLSC et à leurs intervenants.

Pour un nombre important des personnes interrogées, l'assistance emploi est leur unique source de revenu. Elles sont alors nombreuses à être en rapport avec les Centres locaux d'emploi (CLE). De ses personnes, peu d'entre elles affirment entretenir de bonnes relations avec les agents des CLE. Et, lorsqu'il est question des CLE, les personnes tant du groupe A que du groupe B, sont quasi unanimes pour dire qu'elles n'aimeraient pas que les agents y travaillant leur posent davantage de questions, notamment des questions concernant leur entourage. Certaines personnes considèrent que les agents en savent déjà beaucoup sur elles. Fanny, une jeune mère catégorique dit :

« Je ne sais pas si je répondrais. Franchement, je dirais : ben là regarde, j'ai beau ne pas être riche là, mais ça ne te regarde pas, c'est ma vie privée ».

Fanny : 49

Ceci est différent de l'attitude générale que les gens ont face aux organismes communautaires et aux CLSC. Il y a effectivement une différence, les personnes sont libres d'aller vers les CLSC ou les organismes communautaires même si parfois la situation économique dans laquelle elles se retrouvent fait qu'elles n'ont pas beaucoup d'autres alternatives. Les personnes qui sont sans emploi et sans revenu doivent se tourner vers les CLE et se soumettre aux règles (répondre à un questionnaire et fournir leurs livrets bancaires) pour accéder à cette source de revenu.

CHAPITRE IV

4. LES JEUNES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET LEURS RÉSEAUX SOCIAUX : POINT DE VUE DES ACTEURS LOCAUX

Comme il a été mentionné dans le chapitre concernant la méthodologie, pour les fins de l'étude, trois « focus groups » ont été réalisés auprès d'acteurs locaux de chaque milieu ciblé. Dans chaque milieu, il y a eu un groupe formé par des agents du CLE, un autre composé d'intervenants du CLSC et un troisième qui regroupait des intervenants de divers organismes communautaires ayant parmi leur clientèle, des jeunes familles en situation de pauvreté. Il y avait en moyenne 6 participants par « focus group ».

Parmi les 9 groupes réalisés, aucun ne s'est démarqué par une discussion d'où émergeait un point de vue différent des autres concernant les jeunes familles en situation de pauvreté et leurs réseaux sociaux. Les divers acteurs locaux ayant une connaissance similaire quant aux conditions de vie des jeunes familles en situation de pauvreté et à leurs réseaux sociaux. Les différences observées se situent davantage entre les pratiques des CLE, des CLSC et des organismes communautaires.

Les gens qui ont participé aux « focus groups » ne se sont pas limités à la description des jeunes familles en situation de pauvreté ciblées par l'étude⁷. Ils ont décrit plus largement les situations qui peuvent être vécues par la plupart des jeunes familles en situation de pauvreté.

4.1 Portrait que font les acteurs locaux des jeunes familles en situation de pauvreté

Les représentants des CLE, des CLSC et des organismes communautaires font une description similaire des jeunes familles et de leurs réseaux. En effet, selon ces représentants, il n'y a pas de portrait global qui puissent être fait de ces jeunes familles. Les jeunes familles en situation de pauvreté ne formeraient pas un groupe homogène, mais le plus souvent, il s'agirait de familles composées par la mère et ses enfants vivant une multiproblématique.

Souvent les parents :

- sont faiblement scolarisés ;
- vivent de l'isolement ;
- connaissent peu les services ;
- vivent des dépendances ;
- ont de la difficulté à obtenir des aliments en quantité et en qualité parce qu'ils manqueraient d'argent et de connaissances ;

⁷ Les critères de sélection pour jeunes familles étaient : habiter un des milieux géographiquement défavorisés, visés par l'étude ; avoir au moins un enfant de moins de 12 ans ; vivre sous le seuil de faible revenu ; utiliser des services communautaires de type soutien, dépannage ou subsistance.

- vivent dans des contextes de violence ;
- ont de la difficultés à se procurer des vêtements ;
- éprouvent de la difficulté à demander de l'aide ;
- sont atteints par la dépression ou l'anxiété ;
- ressentent le besoin de parler et d'être écoutés ;
- demandent de l'aide plus rapidement en ce qui concerne les enfants ;
- centrent leurs activités autour de la famille nucléaire ou autour des enfants ;
- héritent d'une pauvreté intergénérationnelle.

Lors des « focus groups » et suite à de telles descriptions des parents, des intervenants ou agents ont tenu à souligner que souvent, les parents, qui vivent une ou plusieurs de ces problématiques, ont des forces mais ils ne les voient pas ou ils ne les voient plus. Par contre, il y a d'autres parents en situation de pauvreté qui ont été l'objet de moins de discussions et de description, mais qui seraient plus scolarisés, qui fréquenteraient les ressources d'aide et qui n'auraient besoin que d'un coup de pouce. D'autres distinctions sont faites entre les parents, par exemple il y a ceux qui vont pouvoir faire plus de liens et ceux qui sont mis de côté ; il y a ceux qui sont « difficiles » à aider, qui ont un modèle familial négatif et ceux qui sont plus « faciles » à aider, qui vont utiliser les services auxquels ils ont été référés ; et il y a ceux qui utilisent les ressources, qui sont prêts à s'en sortir et ceux qui n'utilisent pas les ressources, qui sont plus isolés et renfermés.

Lors d'un « focus group » on disait :

« Ceux qui ont un réseau c'est plus facile... Ils s'organisent mieux... Ils ont l'air plus en santé mentalement... moins démoralisés ».

CLE de Limoilou : 59

Description des réseaux des jeunes familles en situation de pauvreté par les acteurs locaux

Il serait plutôt rare qu'un individu n'ait aucun lien social mais il y aurait quand même quelques personnes qui vivraient sans réseau. Selon les acteurs locaux, les parents des jeunes familles en situation de pauvreté possèderaient un réseau personnel dont la composition pourrait être influencée par ce qu'ils sont (par les diverses dimensions de leur personnalité). Les réseaux de ces jeunes familles en situation de pauvreté, tels que décrits par les acteurs locaux rencontrés, sont tous différents mais, suite à l'analyse, ils pourraient être regroupés en 5 modèles qui se présenteraient ainsi :

Le réseau inadéquat : composé de gens qui vivent eux-mêmes des problèmes sévères et parfois plutôt que d'aider, pourraient nuire aux jeunes familles ayant un tel réseau.

Le réseau limité : composé de très peu de gens (souvent famille immédiate). Donc, très peu de soutien pourrait en être tiré.

Le réseau de gens en situation de pauvreté : composé de gens (liens familiaux et d'amitiés) vivant pour la plupart en situation de pauvreté qui par contre, peuvent s'échanger divers types d'aide sauf économique.

Le réseau composé de personnes mieux nanties : composé d'une personne dont sa situation de pauvreté lui est particulière et de ses liens avec des personnes mieux nanties qui sont en mesure de déployer beaucoup de ressources, entre autres économiques, pour lui venir en aide.

Le réseau épuisé : correspondant à un réseau dont les personnes, en liens avec une autre en situation de pauvreté, ont donné le soutien qu'elles pouvaient selon les règles tacites de l'échange et selon leurs moyens.

Les acteurs locaux affirment aussi que lorsque le réseau social est présent, c'est « facilitant », surtout pour les jeunes mères. Tandis que parfois, plutôt que de l'aide, il circule à l'intérieur du réseau des préjugés qui peuvent avoir des répercussions sur le soutien offert à une personne ainsi que sur sa santé mentale.

Les acteurs locaux de La Malbaie, pour leur part, soulèvent une caractéristique de certains réseaux de leur milieu, ils la nomment le « clan ». Selon eux, il y aurait un modèle de réseau qui serait composé de parents et d'amis ayant développé des liens très serrés et qui pourraient exercer les uns sur les autres une pression à la conformité telle que définie par Fortin (1987). Par contre, selon leur description, le clan peut aussi être un réseau inadéquat, composé de gens pauvres ou mieux nantis que d'autres ou même avoir épuisé les ressources disponibles pour une personne en particulier. À La Malbaie, les acteurs locaux connaissent aussi les effets de la promiscuité sur les individus : ces derniers ne demandent pas d'aide à leur réseau parce qu'ils craignent l'opinion que les autres auront d'eux.

Les acteurs locaux du territoire du CLSC Basse-ville-Limoilou-Vanier remarquent, quant à eux, que le jeu *Bingo* serait pour plusieurs femmes une occasion de rassemblement où se créent des liens qui peuvent être utiles quant à l'échange d'informations. Les acteurs locaux disent qu'en effet, au *Bingo*, les femmes se retrouvent entre elles, elles brisent leur isolement, trouvent du soutien, échangent des choses et des informations entre autres sur les services. Fortin (1987) avait déjà identifié le *Bingo* comme un lieu de sociabilité et affirme :

Il faut, en terminant, souligner le rôle peu visible mais crucial d'associations informelles jouissant de peu de considération sociale comme les quilles ou le bingo dans la vie de quartier et de famille, et ne pas sous-estimer les échanges de différentes natures qui peuvent y être liés.

Fortin 1987 : 204

Selon les acteurs locaux des trois milieux visés par l'étude, les personnes en situation de pauvreté, n'auraient pas pour la plupart, un réseau secondaire développé. Ils proposent quelques explications. Certains acteurs locaux disent qu'ils ne réussissent pas à rejoindre les personnes qui en auraient besoin. Tandis que d'autres diront que se sont les personnes qui ne connaissent pas

les ressources. D'autres encore affirmeront que les personnes qui ont un réseau limité, souvent, ne veulent pas utiliser les ressources du milieu même après référence par un intervenant. Une part importante des gens vivant en situation de pauvreté éprouveraient une grande honte à utiliser les services d'aide alimentaire. Les acteurs locaux de La Malbaie et de Loretteville sont conscients que leurs services peuvent parfois être difficiles d'accès pour les personnes en situation de pauvreté qui ne vivent pas à proximité. C'est pourquoi par exemple, les intervenants des CLSC qui desservent ces milieux se déplacent souvent aux domiciles de leurs clients.

Une telle façon de décrire les réseaux des parents des jeunes familles en situation de pauvreté pourrait laisser croire, mis à part pour le modèle de réseau composé de personnes mieux nanties, que ces réseaux offrent peu d'espace social où pourraient se constituer en une source potentielle de capital social ou en une source potentielle d'accès à des ressources pouvant se transformer en une autre forme de capital qui leur permettrait de sortir de leur situation de pauvreté.

4.3 La participation des CLE, des CLSC et des organismes communautaires au réseau des jeunes familles en situation de pauvreté

Les CLE, les CLSC et les organismes communautaires, des trois milieux ciblés par l'étude, font partie, par l'entremise des gens y travaillent, du réseau social de bien des personnes. De plus, leur participation à ces réseaux prendrait plusieurs formes.

Les CLE estiment participer aux réseaux sociaux des personnes qui bénéficient de leurs services par : la pratique du *relais social*⁸, les divers programmes d'insertion, certaines activités ou projets spécifiques à chaque CLE et aussi parfois parce qu'ils sont les seuls intervenants du réseau secondaire en lien avec certaines personnes en situation de pauvreté. La pratique du relais social consiste, pour les agents, à référer les clients qui en ont besoin vers les ressources du milieu qui pourrait leur venir en aide. Cette pratique semble être implantée dans les 3 CLE lors de la tenue des « focus groups ». Chaque CLE aurait la possibilité de mettre sur pied des activités ou des projets qui lui sont spécifiques. C'est ainsi par exemple qu'au CLE de Limoilou, il y a quelques temps, un projet pour femme sans emploi a été mis sur pied en collaboration avec un organisme communautaire. Ce projet aurait permis aux femmes qui y ont participé de se faire des amies, de se découvrir des intérêts et de s'aider mutuellement avec les enfants. Enfin le fait, que les projets sont pour certaines personnes le seul lien du réseau secondaire, peut jouer un rôle intéressant : faire découvrir à ces personnes les services des CLSC et des organismes communautaires.

Les CLSC estiment participer aux réseaux sociaux des personnes qui fréquentent leurs établissements par : la référence vers des organismes d'aide, des activités où les gens se rencontrent, l'encouragement à l'insertion ou l'intégration sociale, le défraiement, en partie ou en totalité, des coûts liés à des activités pour les enfants (selon la capacité de payer des parents), l'intervention auprès du réseau primaire et par le fait de devenir une relation significative pour certains clients. Au moment des « focus groups » chaque CLSC semblaient avoir des activités particulières qui permettraient aux mères ou aux familles de se rencontrer, par exemple : des rencontres concernant l'allaitement maternel, des rencontres postnatal pour les familles qui ont

8 Cette pratique aurait maintenant comme appellation : *Aide à la personne*.

bénéficié d'OLO ou des cafés-rencontres organisés pour les jeunes parents isolés. Ensuite, quelques intervenants de CLSC ont dit être intervenus, à la demande de leur client, auprès de sa famille pour leur faire comprendre la situation du client. Une mauvaise compréhension du problème pouvant parfois conduire à la mise à l'écart de la famille de l'individu touché par le problème. Enfin, d'autres intervenants de CLSC disent être devenus des personnes significatives pour certains clients ce qui leur permettrait une intervention plus « concrète ». De plus, il est intéressant de souligner que les intervenants des CLSC sont les seuls à avoir mentionner qu'ils posent fréquemment des questions à leurs clients sur leur réseau personnel afin de déterminer l'aide qu'il leur est ou serait accessible via ce réseau.

Les organismes communautaires estiment participer aux réseaux sociaux des personnes qui utilisent leurs services par : le fait que la structure même des organismes (milieux de vie ou lieux de rencontre) permet souvent aux gens de se rencontrer, de tisser des liens et d'échanger des informations ; le fait que beaucoup d'activités sont pensées en fonction de briser l'isolement des gens et de leur faire connaître les autres services de leur territoire ; et par le fait que les intervenants encouragent les gens à participer, à aider et à tisser des liens. De plus, bon nombre d'organismes communautaires permettent aux intervenants de CLSC (ex : infirmière ou travailleuse sociale) d'organiser, ou organisent avec eux, des rencontres avec les clients qui se tiennent dans les locaux des organismes. Selon les intervenants des organismes communautaires, ceci permet aux personnes qui n'en n'ont pas déjà, de créer des liens avec ces intervenants de CLSC et éventuellement d'aller au CLSC consulter ces intervenants.

L'éventail des modes de participation des CLE, des CLSC et des organismes communautaires aux réseaux des jeunes familles en situation de pauvreté, tiré du corpus de données, n'est fort probablement pas exhaustif. Ces données permettent cependant d'avancer que les agents des CLE et les intervenants des CLSC et des organismes communautaires jettent ou tentent de jeter, des ponts qui permettraient aux gens qui utilisent leurs services d'avoir accès à d'autres réseaux, soit de services ou soit de sociabilité. Les mêmes données ne permettent pas d'avancer que les pratiques des CLE, des CLSC et des organismes communautaires favorisent l'augmentation du capital social utile à un changement de statut économique des personnes qui fréquentent leurs services. Toutefois, les activités de formation ou les activités sociales, offertes par les acteurs locaux aux parents des jeunes familles en situation de pauvreté peuvent sans doute avoir comme effets d'augmenter d'autres types de capital social ainsi que leur capital humain (ayant ou n'ayant pas de valeur sur le marché de l'emploi) et leur nombre de liens sociaux, mais faut-il que les parents de jeunes familles aient les habiletés sociales pour en profiter.

4.4 Facteurs pouvant limiter les pratiques des agents et des intervenants

Suite aux lectures répétées des retranscriptions des 9 « focus groups », trois facteurs pouvant limiter la pratiques des agents et des intervenants se sont imposés. Deux de ces facteurs sont d'ordre organisationnel, il s'agit de la marge de manœuvre des agents et des intervenants et de leur tâche de surveillance. Le troisième facteur, quant à lui, serait d'ordre personnel et social, il concerne les jugements et les préjugés que les acteurs locaux véhiculent. Ces jugements et préjugés concernent tant les acteurs locaux eux-mêmes que les clients qu'ils desservent.

L'anthropologie et la sociologie ont approfondi l'étude des bureaucraties comme instruments de contrôle et ont approfondi les connaissances concernant la marge de manœuvre de leurs

employés. Les bureaucraties peuvent devenir pour l'État un système de surveillance très efficace qui a le pouvoir d'appliquer des sanctions sur une masse d'individus à contrôler. L'exercice de la surveillance implique entre autres comme activités : l'accumulation d'information et la supervision disciplinaire (voir Dandeker 1990). Les gens qui travaillent à l'intérieur des bureaucraties ont une marge de manœuvre plus ou moins grande qui leur permet d'adapter leurs actions (consciemment et inconsciemment). Les actions des employés de ces organisations qui font l'interface avec le public, peuvent-elles être influencées par certaines idées préconçues (voir Herzfeld 1993). La bureaucratie désigne davantage un mécanisme propre aux organisations étatiques. Cependant, divers motifs, conduits de nombreux organismes communautaires à se comporter comme de véritables bureaucraties.

4.4.1 Marge de manœuvre et exercice de surveillance

Ce qui suit n'est pas tiré de documents officiels des organismes ou organisations qui ont participé à l'étude. La description qui suit est tirée des propos recueillis lors des « focus groups ». Plutôt que de l'information officielle, il s'agit de perceptions des intervenants et des agents fondées sur leurs expériences et sur ce qu'ils croient être attendu d'eux par leurs employeurs.

Au CLE, les agents, selon leur propos, ne semblent pas avoir une grande marge de manœuvre quant à leur intervention avec les clients : ils seraient contraints, par la durée des rencontres fixées par l'employeur, par les orientations de l'organisation et du gouvernement en place, et par la tâche de saisie à l'informatique toutes leurs actions ou interventions en vue de compilation. Quant à l'exercice de la surveillance, ils mentionnent celle sur les clients pour éviter que ces derniers fraudent leur organisation. En cas de fraude par les clients, ils seraient dans l'obligation d'appliquer des sanctions. De plus, ils auraient le pouvoir de contraindre certains prestataires à faire le *parcours obligatoire vers l'emploi* et de fournir des informations sur leur vie privée. Il faut mentionner qu'à l'intérieur des CLE il y a deux volets : Emploi Québec et l'Assistance emploi et que lors des « focus groups », certaines distinctions entre ces volets n'ont pas été mises en évidence. Concernant la marge de manœuvre, celle des agents d'Emploi Québec serait plus grande que celle des agents de l'assistance emploi et les premiers auraient moins de surveillance à exercer que les derniers.

Les intervenants des CLSC semblent avoir une assez grande marge de manœuvre. Leurs propos laissent entendre qu'ils peuvent, assez facilement, adapter les interventions à leurs clients. Par exemple, se rendre au domicile d'un client, faire l'intervention ou faire connaissance et intervenir selon le rythme du client. Les intervenants semblent cependant contraints par des orientations organisationnelles ou gouvernementales, qu'ils peuvent ou tentent parfois de déjouer. De plus, ils baliseraient eux-mêmes leur intervention en se basant sur leur éthique professionnelle. Les CLSC sont parfois associés à la DPJ et effectivement les intervenants ont l'obligation de signaler au DPJ les situations où des enfants sont victimes d'abus et de négligence.

En ce qui concerne les organismes communautaires, les propos des intervenants laissent percevoir qu'ils auraient une grande marge de manœuvre. Cependant, leurs pratiques seraient parfois orientées par des exigences gouvernementales lorsque l'État finance l'organisme ou qu'un client bénéficie d'un programme gouvernemental. De plus, il n'y a aucun indice dans les

entrevues de groupe qui soulèvent la présence d'activités de contrôle et de surveillance mis à part celles, dans certains organismes, qui visent à vérifier l'admissibilité à leurs services. Subséquemment, il a été soulevé par des intervenants du milieu communautaire qu'ils pouvaient être contraints à exercer de la surveillance sur leurs clients lorsque ces derniers bénéficieraient de programmes gouvernementaux comme par exemple les travaux compensatoires.

En comparant les propos des jeunes parents obtenus lors des entrevues individuelles et ceux tenus par les acteurs locaux, il semble que l'ouverture et l'appréciation des clients sont, en général, proportionnelles à la marge de manœuvre des intervenants et des agents et inversement proportionnelles à l'exercice de surveillance par ces intervenants et agents.

4.4.2 Les jugements et préjugés véhiculés par les acteurs locaux

Il n'est pas question de faire l'énumération des jugements et préjugés qu'une telle organisation véhicule sur telle autre organisation ou que tel intervenant véhicule concernant tel type de clientèle en situation de pauvreté. Le but est simplement de mentionner leur présence dans tous les « focus groups » réalisés pour l'étude et de faire remarquer qu'ils peuvent influencer l'intervention et l'action tel qu'expliqué précédemment. Ces jugements et préjugés peuvent parfois jouer en la défaveur des clients, Herzfeld (1993) le démontre bien. Les jugements et préjugés entre acteurs locaux pourraient-ils, quant à eux, nuire à la collaboration entre ces mêmes acteurs locaux ?

CONCLUSION ET PISTES D'ACTION

La présente étude exploratoire visait à décrire et développer une meilleure compréhension des réseaux sociaux comme espace social où est produit le capital social et ce, à partir de la participation et de la signification qui leur est donnée par les jeunes familles vivant en situation de pauvreté. L'étude visait aussi à comprendre l'importance accordée à ces réseaux par certains acteurs locaux qui sont appelés à rencontrer des jeunes familles en situation de pauvreté. L'étude a permis de décrire divers phénomènes en cours à l'intérieur des réseaux sociaux des jeunes familles en situation de pauvreté comme la transformation des liens, l'aide qui y circule et la façon d'entrer en relation avec les membres de leur réseau. Les résultats obtenus grâce aux entrevues individuelles avec les parents des jeunes familles correspondent en partie aux connaissances des acteurs locaux quant aux réseaux sociaux des jeunes familles en situation de pauvreté mise à part l'analyse des « focus groups ». Il faut cependant faire remarquer que les données obtenues lors des différentes entrevues ne couvrent pas en totalité l'expérience que les jeunes familles ont des réseaux sociaux et les connaissances des acteurs locaux quant à celles-ci. Comme toute recherche exploratoire, la présente, laisse émerger des questions et des pistes pour l'action, laquelle se situe dans une démarche visant à réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté.

La participation des individus et l'utilisation des réseaux sociaux par eux, semblent peu différer entre les trois milieux ciblés par l'étude. Les différences se situent davantage entre les personnes elles-mêmes. Les résultats ne révèlent pas de pratiques culturelles liées à un milieu en particulier. Certaines caractéristiques des milieux quant à elles pourraient faciliter ou limiter la participation et l'utilisation des réseaux sociaux par les personnes, par exemple l'éloignement ou la proximité des services.

Toutes les jeunes familles ont vécu des transformations de liens à l'intérieur de leur réseau personnel. Des transformations du réseau personnel des parents de jeunes familles en situation de pauvreté peuvent survenir à la naissance des enfants. Suite à cet événement, des parents peuvent se replier sur leur réseau de sociabilité interne. D'autres au contraire saisissent l'opportunité de s'ouvrir sur une sociabilité externe en participant à diverses activités liées au statut de parent. Divers facteurs poussent les parents des jeunes familles à s'éloigner ou à se rapprocher de leur famille d'origine. Souvent, cet éloignement est provoqué par des conflits entre individus ou par la pression familiale. Il peut aussi y avoir des facteurs qui rapprochent les parents des jeunes familles à leur propre famille d'origine, cela se produit suite à des coups durs comme un divorce ou le vieillissement des grands-parents. Les relations d'amitiés elles aussi sont susceptibles de se transformer. Les réseaux sociaux se réaménagent selon les étapes de la vie et ces réaménagements laissent parfois moins de place pour entretenir certains liens d'amitiés. Ces liens peuvent tomber en désuétude ou peuvent continuer d'être chargés d'une intensité émotionnelle.

Les transformations de liens peuvent être vécues de multiples façons. Certaines personnes s'en remettent mieux que d'autres et ont une plus grande facilité que d'autres à se créer de nouveaux liens. Les capacités de se créer de nouveaux liens et de les maintenir quant à elles, dépendent de certaines caractéristiques de la personnalité des personnes comme la peur d'être blessées et sa socialisation à l'échange.

À l'intérieur des réseaux personnels des parents des jeunes familles en situation de pauvreté, il circule de l'aide qui prend différentes formes, déjà identifiées par Lemieux (2000). Plus particulièrement, il y a le soutien au quotidien. Mais plusieurs parents mentionnent comment il est difficile de demander de l'aide tant au réseau primaire qu'au réseau secondaire. Cependant, si l'aide dont les parents ont besoin concerne les enfants, elle serait demandée avec moins d'hésitation. Il est à souligner que tous les parents rencontrés ont reçu de l'aide qui pourrait se diviser entre l'aide reçue et l'aide demandée, et l'aide reçue sans avoir été demandée.

À l'analyse, deux groupes de personnes, le groupe A et le groupe B, se distinguent non pas sur leur expérience mais par leur façon de vivre ou d'être en réseau. Ces façons concernent la manière dont les personnes créent des liens, entretiennent les relations, participent à l'échange à l'intérieur de ces relations et la manière dont elles rompent les liens. Les personnes qui composent le groupe A semblent avoir un réseau plus vaste et plus favorable à l'échange que le groupe B. De plus, comparativement aux personnes du groupe B, celles du groupe A éprouvent de la gratitude, manifestent de la reconnaissance et connaissent la règle de réciprocité. Les personnes qui composent le groupe B, pour leur part, ne semblent pas toujours apprécier l'aide qui leur est apportée et auraient tendance à vouloir établir des liens asymétriques alors que dans un réseau personnel, la règle est plutôt d'entretenir de liens symétriques. Dans leur rapport avec les CLSC, les CLE et les organismes communautaires, les personnes qui composent le groupe A et celles qui composent le groupe B entretiendraient des relations qui seraient modelées sensiblement de la même façon que leurs autres relations. Les données ne permettaient pas d'avancer que les personnes composant le groupe A avaient un capital social plus important que le groupe des personnes composant le groupe B. Cependant, l'hypothèse selon laquelle les personnes appartenant au groupe A seraient moins pauvres socialement est plausible puisque ces derniers échangent davantage et qu'il est connu que l'échange entretient les relations et maintient les liens. Le capital social aussi exige un effort de la part des individus, il exige qu'ils investissent ou qu'ils s'investissent dans leurs relations afin d'actualiser le potentiel présent dans leurs réseaux (Lévesque 2000 : 13).

Quant au corpus de données recueillies auprès des acteurs locaux, plusieurs éléments de compréhension du phénomène des réseaux des jeunes familles en situation de pauvreté, ont pu y être puisés. La distinction entre les différents modèles de réseaux (*inadéquats, limités, composés de gens en situation de pauvreté, de personnes mieux nanties, épuisées*) pourraient éventuellement aider à mieux situer l'inscription sociale des personnes. À partir de ces 5 modèles, il est possible de faire des liens avec les situations vécues par les parents des jeunes familles en situation de pauvreté.

Les acteurs locaux ont souligné leur difficulté à rejoindre, pour diverses raisons, toutes les personnes qui ont besoin de leurs services. Cependant, lorsqu'ils font partie des réseaux personnels des parents des jeunes familles en situation de pauvreté, les acteurs locaux participent de diverses façons mais surtout en encourageant à créer de liens avec d'autres personnes ou avec d'autres organismes d'aide. De cette façon, ils tenteraient de jeter des ponts entre les gens qui utilisent leurs services et d'autres réseaux de services ou de sociabilité. Par contre, certains facteurs pouvant limiter les pratiques des agents des CLE ou intervenants des CLSC et des organismes communautaires ont été identifiés. Ces facteurs sont leur marge de manœuvre, l'exercice de surveillance et leurs préjugés ou jugements qu'ils véhiculent entre eux ou face aux personnes en situation de pauvreté. Ils peuvent apparaître comme des barrières à l'ouverture et l'appréciation des clients à l'égard des acteurs locaux.

À partir des informations puisées auprès de parents de jeunes familles en situation de pauvreté et auprès d'acteurs locaux, il pourrait être inféré que les activités mises en place par les acteurs locaux pour les parents de jeunes familles en situation de pauvreté ou pour les parents en général, ne semblent pas contribuer à l'augmentation de leur capital social qui pourrait favoriser leur changement de statut économique. Bien qu'il ne semble pas que ces activités aient contribué à les sortir de leur pauvreté économique, elles ont pu contribuer à sortir des personnes de leur isolement, à favoriser la création de nouveaux liens dans leur réseau personnel et à favoriser d'autres types de capital social pouvant se transformer en d'autres formes de capital que le capital économique ou favoriser l'augmentation de leur capital humain qu'il ait ou qu'il n'ait pas de valeur sur le marché de l'emploi. White et Lévesque (2000 : 188), suite à leurs études sur le capital social et à la sortie de l'aide sociale pour les prestataires de longue durée font une hypothèse similaire. Selon eux, la participation à des groupes, même si elle favorise l'atteinte de certains objectifs, peut contribuer à maintenir ou à insérer les personnes prestataires de l'aide sociale à l'intérieur de réseaux sociaux ne possédant pas les types de ressources ou de capital social pouvant aider ces personnes à quitter l'aide sociale. Ils proposent aussi que : « la valeur du capital est moins fonction de l'existence de liens sociaux en tant que tels, que de la valeur des ressources auxquelles ces liens donnent accès (White et Lévesque 2000 : 188).

Au-delà de la participation des acteurs locaux aux réseaux sociaux des jeunes familles en situation de pauvreté, soit en tant que lien, soit en tant qu'intermédiaire pour la création de nouveaux liens, les personnes doivent posséder l'habileté de transformer leurs relations en relations utiles ou potentiellement utiles à l'intérieur d'un processus d'échange. Il apparaît que les personnes ne possèdent pas toutes, pour diverses raisons, cette habileté sociale au même degré. Certaines étant moins « habiles » que d'autres. Pourquoi certaines personnes, notamment celles qui composent le groupe B de notre échantillon, sont moins « habiles » que d'autres ? Pour les personnes qui composent le groupe A et qui ont connu l'expérience de faire partie du groupe B, quels ont été les éléments favorisant l'acquisition des habiletés nécessaires à la création et au maintien des relations sociales ? Et si tel est le cas, quels ont été les éléments qui ont favorisé leur résilience ? Quels types d'interventions pourraient aider les gens à acquérir ou maintenir les habiletés nécessaires à la vie en réseaux ? Quels types d'interventions pourraient aider les gens à exploiter les ressources potentiellement accessibles à l'intérieur de leurs relations sociales, c'est-à-dire le capital social ? Comment faire pour que les parents des jeunes familles en situation de pauvreté aient accès à des ressources (capital social) qui favorisent l'amélioration de leur situation économique en même temps qu'elles favorisent un bon état de santé physique et mentale ? Enfin, dans quelle mesure les connaissances des acteurs locaux éclairent déjà ces questions ?

Suite aux résultats obtenus lors de cette étude, aux questions que ces résultats soulèvent et à une seconde consultation auprès d'acteurs locaux afin de valider les résultats, les pistes d'actions suivantes sont proposées.

Approfondir les connaissances

L'identification des groupes A et B soulève quelques questions qui demeurent sans réponses. Il serait intéressant de connaître pour les personnes du groupe A qui ont connu l'expérience du groupe B, les facteurs qui ont favorisé leur résilience et comment elles ont pu se resocialiser à l'échange. Quant aux personnes du groupe B, il serait intéressant de savoir pourquoi elles se

retrouvent ou se maintiennent dans cette manière d'être en relation qui ne semble pas leur être favorable à plusieurs points de vue.

Développer le counseling

Suite à une meilleure compréhension du phénomène, développer en s'inspirant des théories du changement de comportement, des outils pour détecter à quel groupe, A ou B, appartiennent les personnes, qui demandent de l'aide et ensuite déterminer la meilleure façon d'intervenir par un counseling.

Développer des outils pour habiliter les gens à l'échange, au maintien des liens et l'entretien des relations

Pour les personnes qui appartiennent au groupe B ou qui effectuent un passage du groupe B vers le groupe A, proposer des outils qui les aideraient à comprendre le social et ainsi, être habiles à échanger, à maintenir des liens, à entretenir des relations et à développer ainsi leurs diverses formes de capital. Ceci est d'autant plus important que les parents de jeunes familles sont, pour leurs enfants, les premiers éducateurs qui transmettent ce type d'habiletés.

Former les acteurs locaux

Former les acteurs locaux et en priorité les agents des CLE et leurs gestionnaires, puisqu'il est reconnu qu'ils sont les seuls à rencontrer presque toutes les personnes en situation de pauvreté et que souvent ils sont les seuls à intervenir auprès d'une part importante de ces personnes. La formation devrait être axée davantage sur l'appropriation du contenu de ce présent rapport pris sous l'angle des habiletés et des compétences sociales des personnes.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, J.-P., R. Sullivan et B. Sévigny (2000). *Capital social, développement communautaire et santé publique. Réflexion sur l'amélioration de la santé de du bien-être de la population*. Montréal : ASPQ Éditions.

BOUCHARD, C. (1999). *Tous sur le même bateau !* Conférence prononcée lors du 5^e Colloque francophone de Villes et Villages en santé de l'O.M.S., 4-7 décembre 1999, Sousse, Tunisie.

BUNGENER, M.; J. Pierret (1994). «De l'influence du chômage sur l'état de santé?». *Trajectoires sociales et inégalités : Recherches sur les conditions de vie*. Coordonné par Françoise Bouchayer. Ramonville St-Agne : Erès.

CASTEL, R. (1994). «La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation». *Cahiers de recherches sociologiques*, vol 22 ; 11-27.

CENTRAIDE QUÉBEC (2000). *Une société qui se tire dans le pied. Lettre ouverte aux personnes qui ne se sentent pas concernées par la pauvreté... et à toutes les autres. Deuxième document de réflexion*. Québec : Centraide Québec.

CLAVEL, G. (1998). *La société d'exclusion*. Paris : L'Harmattan.

COTTE, P.-M. (1986). *Étude longitudinale sur les modifications du réseau social et des habitudes de vie auprès de femmes socio-économiquement défavorisées*. Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal.

DEGENNE, A. et M. Forsé (1994). *Les réseaux sociaux*. Paris : Armand Colin Éditeur.

DANDEKER, C. (1990). *Surveillance, Power and Modernity*. New York: St.Martin's Press.

DORAY, G.; L. Sauvageau; G. Tremblay (2000). *Étude sur les perceptions et les pratiques des intervenants du CLSC de La Jacques-Cartier au regard de la pauvreté*. Québec : Direction de santé publique de Québec/RRSSSQ.

FORSÉ, M. (2000). «Les relations sociales comme ressources ». *Sciences humaines*, vol. 84 ; 34-37.

FORSÉ, M. (1991). « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux ». *L'Année sociologique*, vol. 41 ; 247-264.

FORTIN, A. (1993). «Nouveaux réseaux : les espaces de la sociabilité ». *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 29, n° 69 : 131-140.

FORTIN, A. et coll. (1987). *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal : Éditions St-Martin.

FRAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1995). «Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté». *Service social*, vol. 54, n° 3 : 71-93.

FRYER, D. (2000). «Unemployment and mental health: Hazards and challenges of psychology in community»: 11-23 in *Health effects of the new labor market*, K. Isaksson, C. Hogstedt, C. Eriksson et T. Theorell (dir). New York: Plenum Publishers.1998 «Editor's preface». *Journal of community & applied social psychology; special issue*, vol. 8; 75-88.

GALLIE, D. (2000). «The polarization of the labour market and the exclusion of vulnerable groups»: 245-266 in *Health effects of the new labor market*, K. Isaksson, C. Hogstedt, C. Eriksson et T. Theorell (dir). New York: Plenum Publishers.

GODBOUT, J.T. (1987). *La démocratie des usagers*. Montréal : Boréal.

HERZFELD, M. (1993). *The Social Production of Indifference : Exploring the Social Roots of Western Bureaucracy*. Chicago: The University Press of Chicago.

KLEIN, J.-L. et A. Morneau (1996). «Émergence du local et mouvements sociaux : pistes pour l'analyse de la demande de décentralisation»: 33-40 in S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (dir), *Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1996*. Publié par GRIDEQ et le GRIR.

L'ÉCUYER, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et concept de soi*. Sillery : Presse de l'Université du Québec.

LEMIEUX, V. (2000). *À quoi servent les réseaux sociaux*. Ste-Foy : PUL / IQRC.

LÉVESQUE, M. (2000). «Le capital social comme forme sociale de Capital: un modèle théorique». *GRASP/Travaux en cours*, document n° 24.

LÉVESQUE, M. et D. White (2001). «Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée». *Canadien Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 26 (2) : 167-192.

MAYER, R., F. Ouellet, M.-C. St-Jacques, D. Turcotte et coll. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

MOFFET, S. (2000). *Rapport d'étape du comité ministériel sur la réduction des inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté*. Québec : Direction de la promotion de la santé et du bien-être. Direction de la santé publique.

MORGAN, D.L. (1993). (Éditeur) *Successful Focus Groups : Advancing the State of the Art*. Newbury Park, CA: SAGE, Publications.

MSSSQ/Comité ministériel (1999). *Pour réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté*. Document de consultation. Québec : MSSSQ.

PAMPALON, R. et G. Raymond (2000). *Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec*. Institut national de santé publique et ministère des Services sociaux.

PAMPALON, R. (2002). *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*. Institut national de santé publique du Québec.

RAPHAEL, D. (1998). «Public Health Responses to Health Inequalities». *Canadien Journal of public Health*, vol.89, n° 6; 380-381.

RRSSS de Lanaudière/Dierction de santé publique (2000). *La persistance des inégalités sociales de santé et de bien-être : Un défi pour l'action*. Saint-Charles-Borromée : RRSSS de Lanaudière/ Direction de santé publique.

ST-AMAND et M. Kérisit (1998). *Pauvreté et nouvelles solidarités: repenser l'intervention*. Montréal : Éditions St-Martin.

STANSFELD, S. A. (2000). « Social support and social cohesion »: 155-178 in M. Marmot et R.G. Wilkinson (dir), *Social Deternnants of Health*. New York : Oxford University Press.

TREMBLAY, P.-A. et J.-L. Klein (1997). « De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés ». *Cahiers de recherche sociologiques*, n° 29 ; 103-118.

VEENSTRA, G. (2001). « Social & Health ». *ISUMA*, vol. 2, n° 1.

WILKINSON, R.G. (1996). *Unhealthy societies: from inequality to well-being*. London: Routledge.